

(fenêtres) (sur . cours)

CARTE SCOLAIRE
Mauvaise pioche
en Meurthe-et-
Moselle

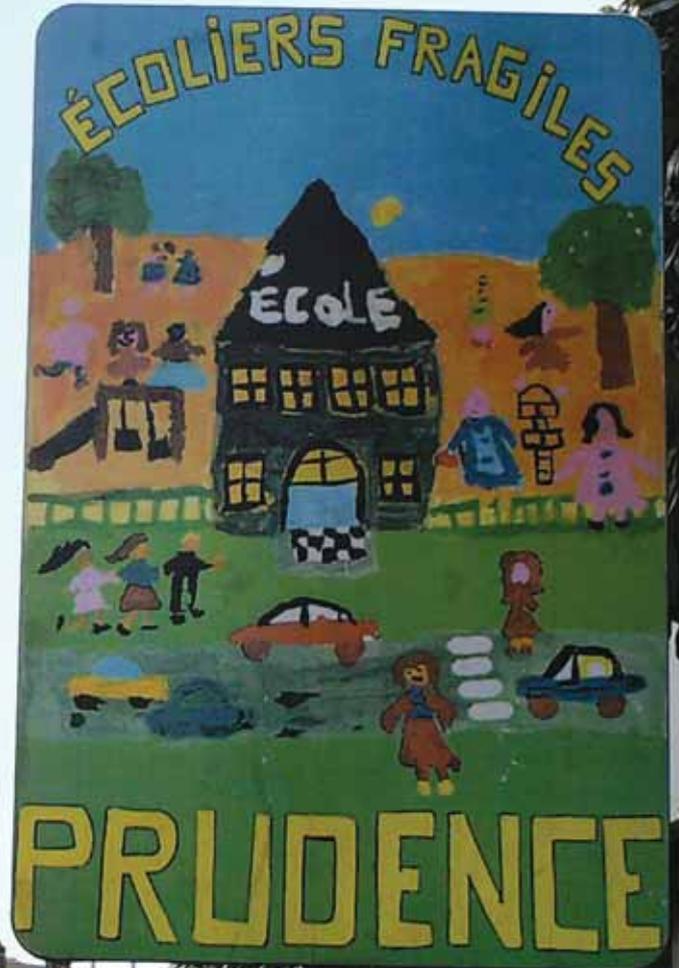
**LA GRANDE
LESSIVE**
Performance dans
les Deux-Sèvres

ORTHOGRAPHE
Danièle Manesse
et Jean-Pierre
Jaffré

LA SEXUALITE

TABOU A L'ECOLE

Questions sensibles,
questions d'enseignement



(fenêtres) (sur . cours)

N° 296

26 février 2007

Edit



Actu

5

NAIROBI :

7ème FSM

CARTE SCOLAIRE :

dotations insuffisantes

DIRECTION D'ECOLE :

mauvaises réponses



Dossier

14

LA SEXUALITÉ TABOU À L'ECOLE

Le malaise des enseignants face à l'irruption du corps sexué à l'école



Métier

20

INITIATIVE ARTISTIQUE :

La Grande Lessive

SALAIRES :

nouvelle grille



Réflexions

28



LEUR AVIS :

gratuité à la cantine

ORTHOGRAPHE :

les avis de Danièle Manesse et Jean-Pierre Jaffré

U

n enseignant sur deux était en grève le 8 février.

Dans les écoles, les motifs d'insatisfaction sont nombreux : directrices et directeurs d'école sanctionnés, moyens de remplacement compromis, carte scolaire ignorant la nécessité d'une plus grande démocratisation, décrets modifiant l'organisation des écoles passés en force...

Indifférent aux attentes des enseignants, le ministre de l'éducation fait un mauvais calcul. Les écoles accueillent des enfants qui, pour certains, connaissent d'immenses difficultés dans leur quartier, dans leur famille. Leurs problèmes ne restent pas au seuil de l'école. C'est grâce à l'investissement professionnel et humain des enseignants que l'institution est restée forte et solide. Nul ne peut négliger cet engagement car il est la clé de tout changement. Enseigner dans l'environnement social actuel mérite donc rémunérations et reconnaissance.

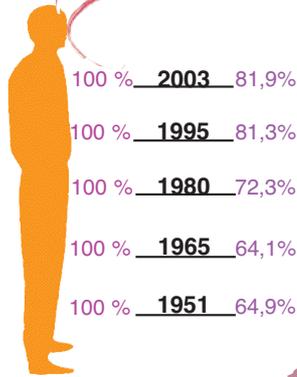
A 8 semaines de l'élection présidentielle, le message que les personnels de l'éducation nationale portent est clair : l'école ne pourra se transformer que dans le cadre d'une politique éducative ambitieuse !

Dès le mois de Mars, avec les organisations syndicales, les personnels le porteront dans le débat public.

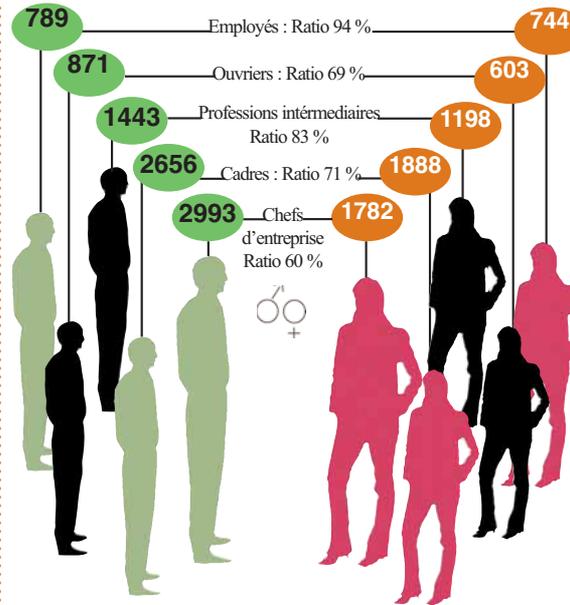
Pascale Pizzato

SALAIRES : LES FEMMES TOUJOURS PENALISEES

" Sur une longue période, les disparités entre hommes et femmes se sont réduites. De 33% en 1951, l'écart est tombé à 18,7% en 1995 mais depuis il évolue peu. Il était toujours de 18,1% en 2003. A noter que dans la fonction publique d'Etat l'écart est moindre (14%). "



Salaire moyen des femmes à temps plein, rapporté à celui des hommes en %
source : Insee



Salaires mensuels, tous temps de travail confondus, selon la catégorie sociale

source : Calculs Alternatives économiques, septembre 2004, d'après Insee 2001, données hors Fonction Publique

En matière de salaire mieux vaut être un homme, cadre et avoir plus de 45 ans. Cette donnée valable pour toutes les catégories sociales est même amplifiée par les temps partiels et les emplois précaires. En effet, les femmes qui souffrent du salaire horaire le plus bas (1013 euros contre 1243 pour les hommes) sont aussi celles qui travaillent le moins d'heures par semaine (30 heures contre 335 pour les hommes). Il en est de même pour les jeunes de moins de 25 ans, qui sont plus touchés par la précarité de l'emploi, avec 34,2 semaines travaillées par an et un salaire horaire de 8,54 euros, contre 47 semaines et 1355 euros pour les 45 ans et plus.



7^{EME} FORUM SOCIAL MONDIAL A NAIROBI

Fini de danser et de débattre à Kasarani. Avec la fin du forum social mondial (FSM) qui s'est déroulé du 21 au 25 janvier, la banlieue de Nairobi a repris sa réputation de plus grand bidonville d'Afrique. Si les thèmes abordés étaient imprégnés des questions cruciales en Afrique - le sida ou les échanges commerciaux avec l'Europe et la Chine - le FSM a également été le cadre de riches discussions entre militants syndicaux et militants des mouvements sociaux du monde entier. Réunies en « Assemblée des mouvements sociaux », les organisations présentes, ont arrêté un calendrier des prochaines actions altermondialistes. Le principe d'une journée contre la guerre en Irak a été décidé pour le

20 mars. Un « contre-G8 » sera organisé à Rostock (Allemagne) au début du mois de juin. Une semaine de mobilisation, du 14 au 20 octobre, a été décidée en faveur de l'annulation de la dette des pays du tiers-monde. Les participants ont également apporté leur soutien à la campagne « Un travail décent pour une vie décente », lancée par la Confédération syndicale internationale (CSI) et destinée à garantir les droits sociaux des travailleurs sud-africains qui travailleront à la préparation de la prochaine Coupe du monde de football de 2010. Si en 2008, aucun forum ne se tiendra -les journées d'action thématiques représentant l'essentiel de la mobilisation mondiale- janvier 2009 marquera la prochaine réunion sans savoir, pour l'instant, quelle ville du sud accueillera le huitième Forum social mondial.

Philippe Hermant

ASSOCIATIONS COMPLEMENTAIRES DE L'ECOLE EN DANGER

Les activités complémentaires à l'école organisées par les associations, les mouvements pédagogiques sont remise en cause



fragilisées par de nouvelles restrictions budgétaires. Ces structures, par leurs activités de recherche, d'innovation, de formation apportent un complément essentiel à l'enseignement public. Le SNUipp continue d'intervenir « dès à présent à tous les niveaux pour que soient garantis la reconnaissance du monde associatif éducatif, sa perméité et les moyens adéquats pour qu'il puisse remplir ses missions ».

JOURNÉE DES GROS PULLS

En Belgique, le 16 février, 650 000 Flamands ont enfilé un gros pull à l'occasion de la 3ème édition de la « *journée des gros pulls* » (Dikke-Truiedag). Cette action, symboliquement organisée à l'occasion de l'anniversaire du protocole de Kyoto, visait à encourager les efforts pour diminuer la consommation énergétique et donc faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. 1600 écoles, 700 entreprises et 300 collectivités ont participé à cette action. Dans les bâtiments, le chauffage a été baissé de 3 degrés. Selon les organisateurs, « *cela correspond à une diminution d'émissions de CO2 de 390 tonnes ou 241,3 kilos en moyenne par école* ».

8%

des Européens occupant un emploi se trouvent en dessous du seuil de pauvreté, indique un rapport de la Commission européenne. 5% pour l'Allemagne et les pays nordiques, 13 à 14% pour la Grèce, la Pologne et le Portugal.

LE QUEBEC TIENT LA FORME !

Le gouvernement québécois lance un plan de lutte contre l'obésité. Sept ministères, dont celui de l'éducation, sont associés à cette action qui bénéficie de fonds très importants. Son but est de promouvoir « *les saines habitudes de vie et de prévention des problèmes liés au poids* ». Un certain nombre de pistes sont privilégiées, dont certaines sont déjà expérimentées : interdiction de la « *malbouffe* » dans les cafétérias scolaires, réglementation de l'installation de « *fast-foods* » près des établissements, installation de parcs à vélos, aménagement des cours d'école... Dès cette rentrée, le temps d'EPS a d'ailleurs été augmenté en primaire. Ce plan fait suite à un rapport qui mettait en évidence le lien entre forme physique, réussite scolaire et amélioration de la situation socio-économique à l'âge adulte.

SAUVER LES ENFANTS DE LA GUERRE

L'Unicef a organisé les 5 et 6 février derniers une conférence à Paris sur le thème des enfants de la guerre. Actuellement, il y aurait 250 000 petits soldats répartis dans 12 pays (Afghanistan, Congo, Colombie, ...). Plusieurs milliers ont été réinsérés par l'organisation mais selon sa directrice « *beaucoup d'efforts restent encore à faire* ».

FSU APPEL DU CONGRÈS DE MARSEILLE

Quel regard portez-vous sur le congrès de la FSU qui vient de s'achever ?

Ce congrès s'est déroulé dans une excellente atmosphère, sans tension. Il a été marqué par une grande volonté de construire des synthèses entre les différents points de vue. D'ailleurs les nouveaux délégués présents pour la première fois ont tous été heureusement surpris.

Quel est le sens de l'appel lancé à l'issue du congrès ?

Cet appel a une triple fonction. Résumé de la démarche revendicative de la FSU, il se veut un instrument dans le débat public, et d'ailleurs il vient d'être envoyé aux candidats aux élections présidentielles. Enfin, il montre la volonté de la FSU de placer les questions de l'école dans une démarche plus large.



GERARD ASCHIÉRI,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
DE LA FSU

Quelles sont les pistes sur lesquelles va s'engager la FSU ?

Les chantiers qui sont devant nous sont d'abord celui de l'école pour lequel nous prônons une rupture radicale avec la politique éducative à l'oeuvre aujourd'hui, la place des services publics et de la fonction publique, la nécessité d'une autre politique sociale. Sur le plan de la stratégie syndicale, nous devons trancher, en consultant nos adhérents, la question des adhésions internationales*, et nous devons continuer à travailler à l'unité syndicale, sachant qu'une réforme urgente des règles de représentativité s'impose.

Propos recueillis par
Daniel Labaquère

*à la CSI (Confédération syndicale internationale)

PROTECTION DE L'ENFANCE LA LOI JUSTE INFLECHIE

La loi sur la protection de l'enfance adoptée à l'Assemblée nationale le 10 janvier 2007, après bientôt un an de débats, est arrivée au Sénat. Elle vise une amélioration du signalement des enfants en danger (création d'une cellule départementale de signalement), de la prévention et des prises en charge pour les adapter au plus près des besoins. Mais ce qui avait alerté les professionnels des secteurs éducatif, social et judiciaire, c'était l'accent mis sur une prévention fondée sur le dépistage et la stigmatisation individuelle, notamment à partir des comportements chez les plus jeunes enfants. Cette orientation s'est infléchie laissant la place à un plus grand accompagnement dès la



maternité, la mise en place de bilans à 3-4 ans (PMI), puis vers 6, 9, 12 et 15 ans (médecine scolaire). Cependant de nombreux aspects sont contestés : omniprésence du conseil général, la définition du secret partagé ou encore la place du judiciaire par rapport à l'administratif... Pour ces raisons, la FSU demande « *le retrait de cette loi et sa non promulgation* ». Elle apportera « *son soutien aux professionnels de tous les secteurs qui seront amenés à refuser d'appliquer les dispositions de la loi contraires à leur éthique* ».

Michelle Frémont



Les salaires, l'emploi public mais également l'école étaient au coeur des slogans lors de la manifestation du 8 février.

METTRE L'ÉCOLE DANS LE BON SENS

Dans la suite du 20 janvier, la journée d'action du 8 février a constitué un réel succès. Les écoles et leurs personnels attendent maintenant des réponses à la hauteur de leurs besoins et de celui d'un système éducatif en quête de réussite.

« **S**uccès marquant », « unité syndicale des enseignants en proie à l'exaspération », « les profs reprennent du poil de la grève » ... Au lendemain de la journée d'action du 8 février, la presse a relayé abondamment les manifestations qui se sont déroulées un peu partout à Paris et dans de nombreuses villes de province. Les titres ont ainsi relevé une réelle mobilisation des fonctionnaires pour l'emploi public, les salaires. Les enseignants « *visibles en tête des cortèges* » portaient également l'exigence d'une politique éducative ambitieuse. Dans les écoles maternelles et élémentaires, un enseignant sur deux était en grève. Les fédérations de l'Éducation Nationale, (1) ont salué « *ce succès marquant la détermination des personnels à obtenir satisfaction sur leurs revendications : la défense du service public d'éducation, le refus des suppressions de postes, les salaires et l'emploi, le retrait des mesures autoritaires imposées par le ministre* » comme le projet de décret sur les EPEP (p.11)...

Au coeur du débat électoral aujourd'hui, l'école apparaît comme un des enjeux prioritaires. Sauf que pour les enseignants en quête de réussite pour leurs élèves au quotidien dans leurs classes, elle n'aurait jamais dû cesser de l'être. D'où aujourd'hui, un besoin de réponses pour réussir l'école.

En premier lieu, elles passent au travers de la question des moyens, éternelle litanie pour certains, clé de voûte indispensable pour construire une école ambitieuse pour beaucoup d'autres. Les restrictions budgétaires marquées par les opérations de carte

scolaire encore à l'étude dans certains départements, en sont une parfaite illustration : suppression de 4 postes pour 82 élèves supplémentaires dans le Jura, 5 postes pour 35 élèves dans les Vosges..., la maternelle et la scolarisation dès 2 ans mises en danger et de plus en plus menacées comme dans le Morbihan et la Loire (p.10), des stages de formation annulés sur l'académie d'Orléans-Tours, ...

En second lieu, cela nécessite de mettre en perspective un projet éducatif fort et ambitieux. L'école a besoin de transformations et de moyens afin d'assurer la réussite des élèves, leur entrée de plain-pied dans une société où les masses de connaissances, la culture sont à partager.

Lors de son congrès, à Marseille, fin janvier, la FSU a appelé à relever le défi de la démocratisation de l'école en formulant 10 propositions pour une vraie priorité au service public d'éducation (2).

Cet appel s'intègre dans ce que met également en débat le SNUipp par des mesures qui visent la réussite de tous dès l'école primaire : accès pour tous à une culture commune, baisse des effectifs, temps pour les écoles et les équipes avec plus de maîtres que de classes, affirmation de la maternelle comme une des clés de la réussite scolaire, développement de la formation continue et de l'accompagnement des équipes, construction des liens entre chercheurs et praticiens, ...

Mais, donner priorité à l'école, c'est également reconnaître les enseignants, leur professionnalité et leurs missions. Or, le mépris affiché par le ministre de l'éducation envers les enseignants et les directeurs

Les dotations insuffisantes de postes entraîneront une augmentation des effectifs dans les classes. Le budget de l'éducation 2007 ne répond pas aux besoins des écoles et nécessite un plan pluri-annuel de recrutement de personnels.

Comment rompre avec la politique de renoncement en matière d'éducation ? La réussite des élèves exige d'intervenir aussi bien sur les moyens, le fonctionnement des écoles que sur le projet éducatif.

Les fédérations de la fonction publique évaluent à 5,2% la perte du pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000.

d'écoles est inacceptable, tout comme celui du ministre de la fonction publique qui ne fait aucune proposition pour régler le contentieux salarial. Dans ce contexte, les fédérations de fonctionnaires (3) ont adressé au premier ministre une lettre ouverte afin de « *demander l'ouverture de négociations salariales avant le 2 mars* » en menaçant de renforcer les actions. Même volonté pour les fédérations de l'Éducation nationale qui appellent « *à amplifier dans les départements et les académies des initiatives communes* », en lien notamment avec la carte scolaire comme à Lille, Aix-Marseille et Rouen. Elles ont d'ailleurs prévu de se retrouver début mars afin d'envisager « *une initiative nationale pour l'ensemble de l'éducation* ». Après la réussite du 8 février, au ministre d'entendre enfin les besoins des écoles et des personnels.

Sébastien Sihre

- (1) FAEN, FERC-CGT, FSU, SGEN-CFDT, UNSA Education
- (2) <http://congres-2007.fsu.fr/>
- (3) CGT, FO, FSU, UNSA, Solidaires, CFTC-territoriaux

COUP DE GRISOU EN MEURTHE-ET- MOSELLE

Cette année, la Meurthe-et-Moselle devrait perdre 31 postes pour 7 élèves en moins. Une ponction au nom d'effectifs contestés sur le terrain et au détriment de la scolarisation en maternelle. Et ce, alors que l'investissement éducatif est un des enjeux dans ce département en pleine reconversion économique.

E *Entre campagnes vallonnées, coteaux, vastes forêts, la Meurthe-et-Moselle offre un paysage de contrastes marqué par une histoire riche et souvent mouvementée.*

Terre de feu piétinée par les guerres, terre de sel, de fer et de calcaire creusée pendant plus d'un siècle par les mineurs, son découpage en forme d'oie ou de diplodocus, c'est selon, renforce sa particularité.

Mais celle-ci ne s'arrête pas là. Cette année, le projet de carte scolaire pour la rentrée 2007 a été reçu comme un véritable coup de massue : 31 postes supprimés pour une prévision de moins 7 élèves. Depuis 2002, la Meurthe et Moselle a rendu 86 postes au ministère de l'éducation nationale pour une perte de 274 élèves, un lourd tribut qui correspond à un emploi retiré pour 3,10 enfants en moins. A cela s'ajoute, pour la rentrée prochaine, le retrait de 11 postes d'intervenants en langues sur les 48 que compte le département.

« On arrive à un seuil critique où depuis plusieurs années, l'administration tire constamment sur les variables d'ajustement que sont le remplacement, les postes ASH non pourvus, les seuils d'ouverture, ... Ce qui à terme remet en cause la qualité du service public d'éducation » commente Denis Roy, cosecrétaire départemental du SNUipp.

« Aujourd'hui, ce sont encore plus de postes classe qui apparaissent menacés et notamment ceux en maternelle » poursuit-il.

Chiffres contestés. Pour l'administration, à la rentrée dernière, il manquait 307 élèves par



rapport aux prévisions qui avaient servi de référence à la gestion de la carte scolaire 2006. C'est cet « écart important » entre les projections d'effectifs et le constat observé qui, selon l'inspecteur d'académie, nécessite donc cette année « un effet de régulation ». Le département serait redevable d'un nombre de

« Dans cette région «blessée par des traumatismes industriels, le mot de «fermeture» ravive des plaies qui ne sont pas encore cicatrisées» »

postes important. Pour les organisations syndicales, parents d'élèves et élus, la réalité est tout autre. « Les enfants de 2 ans ne sont pas tous pris en compte » explique Dominique Gérard, un parent d'élève de la FCPE. En effet, l'IA applique des coefficients minorés et même nuls pour comptabiliser les moins de

trois ans dans « les secteurs scolaires intermédiaires et sans difficultés ». Pour les seules écoles concernées par le projet de carte scolaire, soit 25%, le SNUipp départemental recense plus de 180 « deux ans » non comptabilisés par l'administration.

Les parents d'élèves sont inquiets et en colère. Ils l'ont d'ailleurs fait savoir avec des pétitions. Ces fermetures « entraîneraient la surcharge des classes et toutes les conséquences sur la prise en charge des enfants en difficulté et la qualité des apprentissages.



En 10 ans la scolarisation des enfants de deux ans est passée de 44% à 25 %.

Parents, enseignants et élus s'étaient mobilisés le 8 février dernier, devant l'inspection académique.

Elles entraînaient aussi à terme la fin des « 2 ans » à l'école ! Ce genre de décision serait un coup bas supplémentaire malgré l'engagement des représentants de la République à investir et créer du dynamisme. »

Résurgence d'un passé pas si lointain, dans cette région « blessée par des traumatismes industriels, le mot de « fermeture » ravive des plaies qui ne sont pas encore cicatrisées » souligne un cadre des services académiques (1).

Après la crise sidérurgique des années 70, le département tente de réussir sa reconversion : tertiarisation de l'économie, valorisation de la recherche scientifique et des nouvelles technologies autour du pôle de Nancy. La population stabilisée tend même aujourd'hui à augmenter (2) malgré un vieillissement avéré du fait notamment de la baisse des moins de 25 ans. L'enjeu de l'émergence du tertiaire est bien d'attirer des jeunes actifs. « C'est une question de cohésion sociale dont l'investissement éducatif, à tous les niveaux des parcours scolaires, détient des éléments de réponse », souligne un récent rapport de l'enseignement dans l'Académie de Nancy.

Sur le terrain, enseignants, parents et élus locaux appellent de leurs vœux les fruits d'un tel investissement. A Essey-lès-Nancy, dans la banlieue nancéenne, une classe de l'école maternelle Jacques Prévert et une classe élé-

mentaire du centre sont appelées à disparaître. Dans la presse, Christine Simonet, adjointe déléguée aux affaires scolaires dénonce « l'absence d'analyse par les services départementaux sur l'évolution de la ville qui devra s'enrichir de plus de 800 logements d'ici 2008 ». Cette gestion au coup par coup se retrouve au Nord du département dans le pays haut-minier. A Hussigny-Godbrange, deux fermetures sont programmées sur les deux écoles. Certes, le nombre d'enfants est en légère baisse mais 200 logements annoncés pour cette année doivent accueillir des familles luxembourgeoises. Le locatif est ici plus abordable que de l'autre côté de la frontière. Une cinquantaine d'enfants sont ainsi attendus et devraient venir grossir les rangs des classes, « ce qui en l'absence de poste se fera au détriment d'effectifs raisonnables pour bien travailler » déplore Jean Louis

Perrin, enseignant de l'école. La commune a consenti beaucoup d'efforts: achat de structures sportives pour la motricité, sanitaires, dortoirs refaits pour garantir de bonnes conditions d'accueil et de scolarisation des petits. « Dans ce secteur économiquement fragile, il y a une demande et un besoin d'école exprimés par les familles et cela dès 2 ans commente l'enseignant ».

Comme beaucoup d'autres, les deux écoles, concernées par le projet de carte scolaire, étaient fermées le 8 février dernier. Les enseignants étaient en grève... et pas uniquement au sujet du contentieux salarial. On s'en serait douté.

Sébastien Sühr

(1) : rapport sur l'enseignement dans l'Académie de Nancy-2005-
(2) : 721 942 en 2004 contre 713 779 en 1999 (estima-



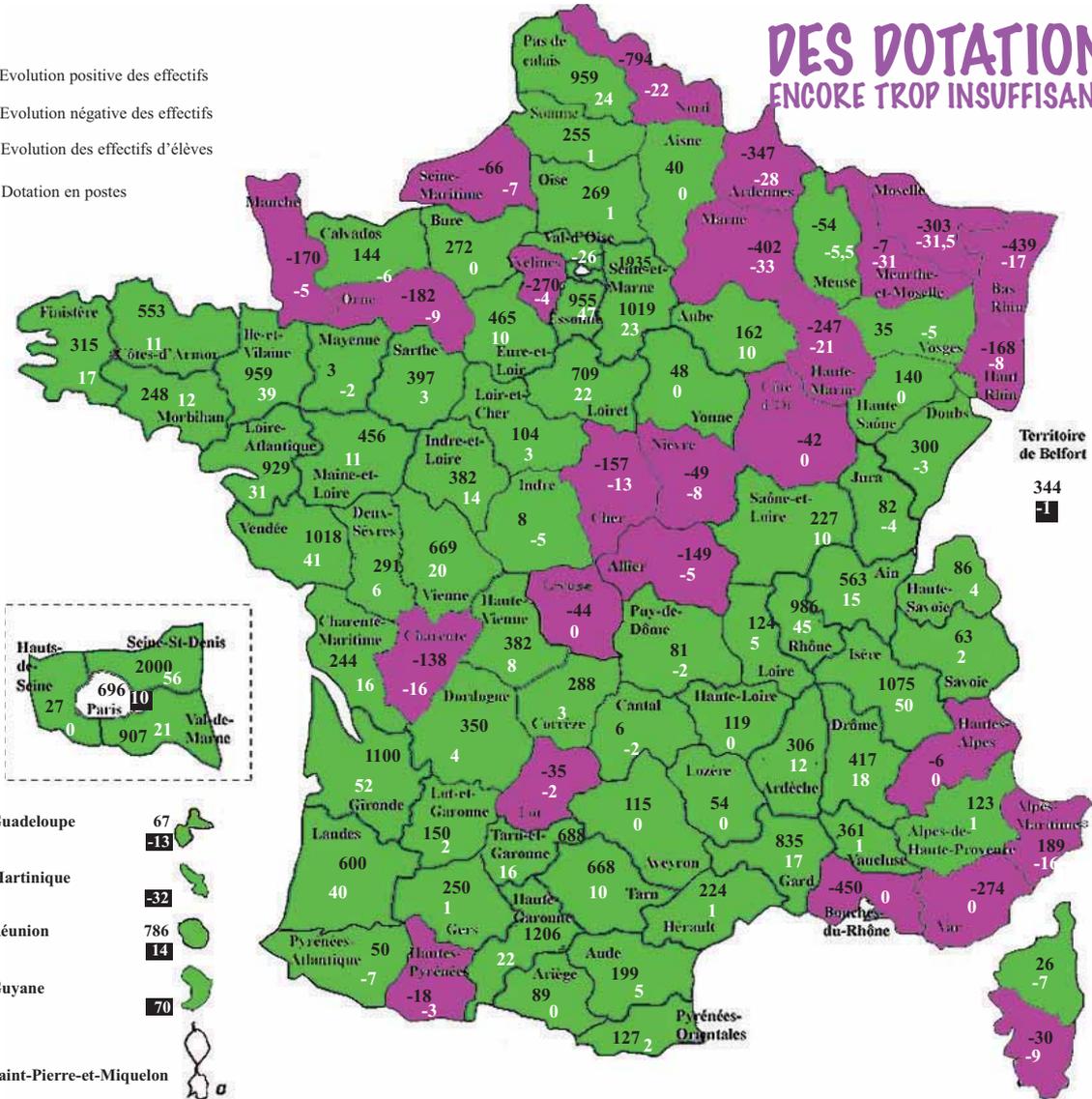
QUELLES ORIENTATIONS POUR L'ÉCOLE ?

Champigneules, Essey-les-Nancy, Errouville, Maxeville, Jarny, Malzéville... de nombreuses écoles des communes de Meurthe-et-Moselle se sont regroupées le 8 février dernier devant l'Inspection Académique. « L'inspecteur d'académie doit s'expliquer sur les orientations qu'il veut donner à la politique éducative du département » ont-elles réclamé. Le lendemain lors du comité départemental de l'éducation nationale (CDEN), des organisations syndicales (SNUipp, SE, SGEN, CGT), des parents d'élèves et des élus ont présenté une motion s'inscrivant dans la même logique. Débattre du fond et des enjeux pour l'école : « l'accueil de la petite enfance, et notamment la scolarisation des enfants de 2 et 3 ans, le problème des remplacements, la définition des seuils d'ouverture et de fermeture (primo-arrivants, élèves porteurs de handicap...) la formation des enseignants spécialisés, y compris psychologues, l'enseignement des langues vivantes », le tout au regard de la dotation académique et départementale.

L'inspecteur d'académie a présenté 95 projets de fermetures dont 46 en maternelle pour 26 ouvertures. Il doit arrêter cette semaine ses mesures. Sans être définitives, beaucoup devraient être conditionnées aux recomptages des effectifs en juin et septembre.

DES DOTATIONS ENCORE TROP INSUFFISANTES

- Evolution positive des effectifs
- Evolution négative des effectifs
- Evolution des effectifs d'élèves
- Dotation en postes



LA CARTE SCOLAIRE EN ECHOS...

Zoom sur des mobilisations d'enseignants, de parents d'élèves et d'élus dans plusieurs départements où la carte scolaire est encore à l'étude. Dans l'académie du Nord le 20 février dernier, les enseignants étaient appelés à la grève par l'intersyndicale de l'éducation pour dénoncer l'insuffisance des dotations depuis plusieurs années (en 2007, 2 postes créés pour 165 élèves en plus). La presse relate que entre 700 et 2 000 personnes ont défilé dans les rues de Lille. Dans la Loire, le 7 février dernier, 900 manifestants à St Etienne et 600 à Roanne ont battu le pavé pour refuser les nombreuses fermetures de maternelles avec la « ferme volonté de garder les enfants de deux ans » comme le soulignait le *Progrès du Dimanche*. 54 classes, et à terme 12 écoles maternelles qui ne comptent que trois classes, sont menacées. Pour

le SNUipp 42, ces rassemblements marquant « montrent l'attachement des parents à la maternelle et surtout à son intérêt éducatif et pédagogique ». Même exigence dans la Morbihan, où « la fronde s'organise pour la scolarisation dès 2 ans ». La dotation départementale pour la rentrée prochaine, a amené l'inspecteur d'Académie à « limiter la préinscription des enfants de 2 ans ». Le SNUipp 56 a ainsi appelé les conseils municipaux à voter un vœu afin que l'Inspecteur revienne sur sa décision. Une initiative suivie pour l'heure par le conseil général et plus de 160 communes sur les 251 que compte le département. La mobilisation s'étend à toute la Bretagne où le 24 mars prochain, élus, parents et enseignants sont appelés à manifester à Rennes pour entre autres « défendre le droit des familles à scolariser leur enfant dès 2 ans ».

PROJET D'EPEP ET STATUT D'EMPLOI MAUVAISES REPONSES POUR L'ECOLE

Après le rejet du projet d'EPEP au CSE, les organisations syndicales s'adressent au premier ministre afin qu'il abandonne le texte.

Le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) a massivement rejeté, le 5 février dernier, le projet de décret ministériel qui prévoit la création d'établissements publics d'enseignement primaire (EPEP) par les collectivités territoriales. Fermement, l'instance consultative et représentative de l'éducation qui regroupe les organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, les élus locaux, a voté à la quasi unanimité contre, à l'exception du représentant du MEDEF. Malgré cela, le texte sera soumis prochainement pour avis au conseil d'Etat. Les organisations ont décidé de s'adresser au premier ministre lui demandant « de ne pas publier le texte » et d'engager « une large réflexion sur l'organisation et le fonctionnement des écoles ».

Seul contre toute la communauté éducative, Gilles de Robien s'obstine à maintenir son projet visant à expérimenter ce nouveau dispositif pour 5 ans. Sa création reposera sur « le volontariat des élus communaux, l'avis des conseils d'école concernés, l'accord de l'autorité académique et du représentant de l'Etat », a précisé le MEN dans un communiqué. Pour l'heure, 80 communes dans le Tarn, la Meuse, le Cher ont exprimé le souhait de rentrer dans l'expérimentation à la rentrée prochaine, ce qui représente moins d'une dizaine d'établissements. Pour les organisations (1), le ministre a la responsabilité « de tenir compte de l'avis exprimé par le CSE en retirant son projet ». Question d'écoute et de bon sens. Le texte prévoit des regroupements d'écoles en milieu rural et en RAR (réseau ambition réussite) sous l'autorité de l'EPEP. Ce dernier fonctionnera avec un conseil d'administration où les enseignants auront une place réduite. Le texte déplace vers les municipalités des responsabilités jusque là du ressort de l'Etat. De plus, le conseil pédagogique présidé par un di-

recteur d'EPEP au statut « d'emploi fonctionnel » ne concernera pas l'ensemble des enseignants des écoles (voir FSC n°295). Le SNUipp dénonce ce dispositif qui introduit de profonds changements dans le mode de fonctionnement et d'organisation des écoles primaires. Sa logique basée sur des critères administratifs et économiques entraînera la diminution du nombre d'écoles et de postes. Une crainte exprimée également par l'association des maires de France (AMF) qui s'inquiète en plus « d'une complexification nouvelle » dans les prises de décision entre les communes et les EPEP. A l'évidence, le projet ne repose sur aucune dynamique pédagogique qui puisse profiter à la réussite des élèves.

De plus, avec le statut d'emploi fonctionnel, c'est un statut hiérarchique qui ne dit pas son nom qui se profile. Il ne concerne d'ailleurs qu'une minorité de directeurs (EPEP, décharge complète), et introduit de fait des directions à « 2 vitesses ». Ces directeurs devraient être recrutés hors mouvements, avec des missions et responsabilités étendues. Rien en ce qui concerne la demande de reconnaissance pour tous les directeurs dont les responsabilités et les missions n'ont cessé de s'alourdir (voir dossier FSC n°294). Si la question du pilotage des écoles ne peut être éludée, elle est pour le primaire intimement liée avec la notion d'équipe enseignante. D'où, comme le met en perspective le SNUipp, la nécessité de temps et de moyens pour la direction et l'école.

Car la question essentielle qui préoccupe tous les enseignants n'est-elle pas de trouver les moyens de mieux fonctionner pour mener tous les élèves sur le chemin de la réussite ?

Sébastien Sihr

(1) : FCPE, PEEP, SNUipp, SE, SGEN, FSU, UNSA, SEIN, FEP-CFDT, UNSEN-CGT, UNAF, FO, Ligue de l'Enseignement, JPA, UNEF, SUD,UNL, ARF, A&I, SNPDEN.



REVUE DE PRESSE LE MINISTRE SANCTIONNE

Pas de sortie de crise pour la direction et le fonctionnement des écoles. Les premières retenues sur salaire d'un trentième envers les personnels en blocage administratif commencent à tomber dans certains départements. Les premiers concernés se sont rassemblés afin d'exprimer leur colère : 300 directeurs et adjoints ont défilé dans la rue de Vannes dans le Morbihan pour dénoncer « une sanction injuste et humiliante » selon *Ouest-France*. La République des Pyrénées fait écho de 130 directeurs rassemblés devant l'Inspection académique de Pau évoquant « un sentiment d'injustice ». Idem en Loire-Atlantique où l'Inspection académique de Nantes a été le point de rendez-vous de plus de 80 directeurs qui « malgré la pluie et le froid ont protesté contre l'absence de reconnaissance », note *Ouest-France*. Enfin, *Var Matin* rend compte de l'indignation des personnels « sanctionnés par leur hiérarchie », « alors qu'ils n'ont manqué aucun jour de classe et qu'ils ont fait leur travail ». Le SNUipp condamne ces sanctions et continue d'intervenir. Avec le SGEN, il demande à rencontrer le ministre Gilles de Robien rapidement.

COLLOQUE SUR LA SCOLARISATION DES JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP : LE 20 MARS A PARIS A LA MGEN

Les difficultés multiples rencontrées sur le terrain nécessitent aujourd'hui un temps de bilan et de réflexion. Jusqu'ici le SNUipp a fait un important travail d'information auprès de la profession car le ministère s'est montré plus que discret sur le sujet... Maintenant il est important de réunir des enseignants des écoles, de Clis, d'UPI, des directeurs et directrices, des personnels spécialisés, des enseignants référents, des parents d'enfants handicapés dans un colloque le 20 mars prochain à Paris. Jean-Marie Schléret, président du CNCNH, ouvrira cette journée d'abord consacrée aux té-

moignages et expériences. L'après-midi seront abordées les questions sur les troubles du comportement avec des responsables d'association d'établissements IR, ITEP. Fernand Tournan témoignera enfin au nom du collectif du droit à l'école. Inscrivez-vous auprès de votre section départementale.

M.F.



ISSR : LES DELEGUES AU MINISTERE

Des délégués venus de toute la France se sont retrouvés mercredi 7 février pour défiler jusqu'au ministère où ils ont été reçus. Ils portaient la parole de nombreux enseignants, BD et ZIL, qui



refusent les modifications du versement de l'indemnité de sujétion spéciale de remplacement (ISSR), qui l'ampute de deux, voire trois septièmes de son total.

UN MEDIATEUR POUR ROLAND VEUILLET

Le 18 février, Roland Veuillet a mis un terme à la grève de la faim qu'il menait depuis 57 jours. Il demande l'ouverture d'une enquête administrative sur sa mutation d'office, de l'académie de Montpellier à celle de Lyon, en 2003.

Ce conseiller principal d'éducation avait déjà entamé en 2004 une première grève de la faim pour protester contre les sanctions qui l'avaient frappé. Son comité de soutien exige que le ministre suive l'avis de la commission des recours du Conseil supérieur de la fonction publique, et annule les sanctions. A la place, le ministre vient de nommer un médiateur... et demande au directeur des ressources humaines du rectorat de Lyon de recevoir Roland Veuillet.

ELECTIONS DANS LES CNDP ET CRDP

Du 15 au 27 mars, 2000 électeurs - enseignants, personnels administratifs, ... - vont élire les représentants des personnels dans les CTP, CA et CHS des centres de documentation pédagogique (CNDP et CRDP). Comme en 2004, la FSU sera présente à cette élection.

DIVISER EN GRANDE SECTION AVEC DE ROBIEN, C'EST FASTOCHE !

Exploitant l'avis de l'Académie des sciences, le Ministre de l'Éducation nationale souhaite introduire les quatre opérations dès la grande section de maternelle malgré une opposition unanime des chercheurs en didactique.

Le Ministre de l'éducation nationale devrait prochainement faire paraître une circulaire modifiant l'enseignement des mathématiques à l'école primaire. Une commission de l'Académie



de la division par la quasi-totalité des enfants seulement à partir du



des sciences réunie à son initiative a rendu un avis le 23 janvier dont il s'est empressé de suivre certaines recommandations, en souhaitant introduire les quatre opérations simultanément dès la grande section de maternelle. Pourtant, la commission de l'académie des sciences proposait de soumettre ses recommandations à un débat. Ce bémol n'a pas retenu l'attention du ministre.

« Cet avis a été sollicité dans des délais extrêmement brefs, commente Jean-Pierre Kahane, membre de l'Académie. Le groupe, placé sous la direction de Pierre Léna, a travaillé dans des conditions peu compatibles avec une étude sérieuse. » Le professeur émérite à l'Université Paris-Sud Orsay souhaitait que l'institution se limite à un avis bref et général. « L'implication de l'Académie des sciences dans les questions d'enseignement est ancienne, non pas dans une optique de prescriptions didactiques, mais pour soulever des questions touchant à l'école en les reliant à l'évolution des mathématiques » précise-t-il avant d'ajouter : « Les discussions et les tensions au sein de l'Académie sont également apparues bien avant la rédaction de cet avis. » Aujourd'hui il stigmatise « le caractère imparfait du rapport, les conditions inadmissibles dans lesquelles il a été rédigé, sa nature même ». Pour lui tout cela crée « une sorte d'insatisfaction et milite pour que la réflexion se poursuive, plus sereinement et plus largement, en l'ouvrant à d'autres qu'aux membres de l'Académie ».

D'autres chercheurs mettent l'accent sur les enjeux d'apprentissage et sur les incohérences du projet. Ils envisagent la compré-

cycle 3. Comme le souligne Rémi Brissiaud, formateur à l'Ifum de Versailles, « ce n'est pas avant le CE2 que la quasi totalité des enfants est capable d'accéder à une compréhension de la division comme opération permettant de traiter à la fois le partage et le groupement ». De plus, si la notion de division est introduite précocement, les élèves ayant « le plus de difficultés s'enferment dans cette conception de la division-partage. Cela les conduit à échouer dans la résolution des autres problèmes de division ». Roland Charnay, membre du groupe d'experts pour les programmes de l'école primaire en 2002, insiste également sur cette lente maturation de la notion de division du fait qu'elle « résulte d'un long processus, qui s'enracine dans les premières questions traitées dès l'école maternelle et s'enrichit des procédures plus complexes élaborées ensuite au fur et à mesure que les possibilités de calcul des élèves s'accroissent ». C'est ce processus qui permettra aux élèves de construire du sens autour de cette opération.

Une nouvelle fois, après la lecture et la grammaire, Gilles de Robien veut imposer précipitamment une réforme des programmes, jetant le doute dans l'opinion sur les pratiques des enseignants et restant sourd aux apports de la recherche en sciences de l'éducation.

Arnaud Malaisé

CES INSTITUTEURS QUI N'OPTENT PAS POUR DEVENIR PE

Le ministère a reconduit les modalités d'intégration des instituteurs dans le corps des professeurs des écoles pour l'année 2007-2008. Alors que le texte signé en 1998 prévoyait que l'intégration s'achèverait cette année, il restait à cette rentrée, 34 944 instituteurs ce qui équivaut à 10% de la profession. Et, selon les prévisions du ministère, les instituteurs seront encore 12 700 à la rentrée 2007. Ce retard s'explique par le désintérêt d'une partie des instituteurs. Les emplois proposés pour l'intégration n'ont pas tous été



pourvus chaque année. Plusieurs raisons peuvent être avancées pour expliquer cela. Certains instituteurs souhaitent totaliser les 15 ans de services actifs afin de conserver les droits à la retraite dès 55 ans. En septembre, 5959 instituteurs n'étaient pas encore dans ce cas. D'autres veulent continuer à bénéficier du droit au logement. En 2006, ils étaient 8923 concernés. Reste également à procéder à l'assimilation des 100 000 instituteurs retraités.

Lydie Buguet

« La FSU appelle à une rupture radicale avec la politique éducative actuelle et à relever le défi de la démocratisation du service public d'éducation afin d'augmenter le niveau général de formation et de qualification de tous les jeunes. »

FSU, l'appel de Marseille

L'APPRENTISSAGE NE SEDUIT PAS

« *L'apprentissage n'a pas, auprès de nombreux élèves, l'image d'une voie qui conduit à la réussite professionnelle* » conclut une enquête menée par le Credoc (Centre de recherche pour l'étude des conditions de vie). Premier élément d'analyse selon l'étude, « *les entreprises ne mettent pas en place une organisation réellement formative pour encadrer les jeunes* ». Il ressort ainsi que ces parcours de formation préparent peu à l'insertion. De plus, ils ne favorisent pas la construction d'une identité professionnelle, alors que la loi de programmation pour la cohésion sociale de janvier 2005, souhaite encore renforcer ces dispositifs en formant un tiers d'apprentis supplémentaires d'ici à 2009 et en rendant l'apprentissage plus précoce dès 14 ans. Les personnes formées en apprentissage sont aussi celles qui bénéficient le moins de la formation professionnelle tout au long de la vie, selon diverses études.



70

Haute-Saône

« Stressante et ne faisant pas progresser les pratiques »

Voilà ce qui ressort d'une enquête menée auprès de tous les enseignants de Haute-Saône par le SNUipp sur le thème de l'inspection et de la notation. Ils sont également 85% à estimer que l'inspection ne donne « *qu'une vision incomplète et peu objective du travail* » des enseignants dans les classes.

« 0 » D'ETHIQUE POUR L'INSERM

« *Pan sur les doigts !* », c'est ainsi que l'on pourrait résumer l'avis* rendu par le comité consultatif national d'éthique sur le rapport de l'Inserm concernant « *la détection de troubles du comportement chez le très jeune enfant* ». Interpellé par le collectif « *Pas de 0 de conduite pour les enfants de 3 ans* », le CCNE a conclu notamment qu'il « *ne peut approuver une volonté d'inscrire la médecine préventive dans le champ de la répression* » mais aussi qu'« *une approche visant à prédire une évolution vers des formes violentes de délinquance à partir de troubles précoces n'est pas pertinente* ». C'est dit.

* Avis n°95 consultable sur <http://www.ccne-ethique.fr/>
www.pasde0conduite.ras.eu.org/

SEMAINE RESF

Du 3 au 11 février, le réseau éducation sans frontière (RESF) a organisé des actions de soutien et de protestation dans toute la France pour montrer que la mobilisation des familles, des comités de soutien et des parrains en faveur des sans papiers était toujours là. Un moment fort a été la diffusion dans différents lieux d'un film autour de la famille Raba expulsée en décembre. Dans « *L'exil* »*, tourné au Kosovo par Pierre Corman, un militant de RESF, la mère, Shpresa, est seule à l'image, d'un bout à l'autre du plan séquence. Elle raconte, en français, la fuite du Kosovo, l'intégration en Haute-Saône, puis l'expulsion et la vie à Rahovec, terrés à cinq dans une pièce.

* Pour visionner le film : www.collectif-raba.fr/articles.php?lng=fr&pg=285



LA SEXUALITÉ TABOU À L'ÉCOLE

Les circulaires de 2001 et 2003 ont rendu obligatoire l'éducation à la sexualité, mais sans que les professionnels que sont les enseignants n'y donnent réellement suite. Enquête sur un corps qui reste largement tabou à l'école.

"Normalement, à l'école, le corps doit se faire le plus discret possible » analyse Claude Lelièvre, professeur d'histoire de l'éducation à Paris V.

Et il poursuit son constat : "le corps (...) doit être soumis". Cette non reconnaissance du corps, comme si l'école n'existait que par l'intellect, est la définition même d'un tabou, « *ce sur quoi on fait silence, par crainte, pudeur* » dit le dictionnaire Robert. C'est peu dire, les enseignants savent bien qu'à l'école on est mal à l'aise avec le corps. Le poids des siècles passés n'y est pas pour rien. Vilipendé par les religions qui y voient souvent le lieu de toutes les perversions, le corps est ignoré à l'école. Et l'on ne parle d'éducation à la sexualité que depuis 40 ans. Les programmes eux-mêmes ne la rendent obligatoire que depuis 2001.

Aucune enquête ne précise le nombre d'enseignants qui pratiquent, comme l'indiquent pourtant les textes, cet enseignement. Mais il suffit de demander autour de soi, dans les cours de récré, pour se rendre à cette évidence : l'éducation à la sexualité est ultra-minoritaire. D'en parler suscite encore des regards gênés ou des craintes, comme la réaction supposée négative des parents souvent mise en excuse. Et l'on n'ose pas parler de l'aspect plaisir, désir, amour, qui fait pourtant partie des discussions et de jeux des enfants.

L'administration elle-même est gênée. L'an dernier l'observatoire national de la

sécurité des établissements scolaires a voulu lancer une enquête sur l'état des toilettes dans les écoles de deux départements. Les Inspecteurs d'académie s'y sont opposés.

La France est de culture latine, voilà une excuse ! Il est vrai qu'une récente enquête européenne montre du doigt les pays latins

(en fait ce serait plutôt catholiques) qui n'ont pas la même ouverture d'esprit sur ces questions que les pays de culture protestante. On y enseigne moins la sexualité et les enquêteurs en tirent tout de suite les conséquences pour la vie des jeunes. Les Hollandais ont le

taux le plus bas de grossesse chez les adolescentes, l'Irlande et la Bulgarie le plus haut. L'intolérance face à l'homosexualité n'est pas mentionnée dans l'enquête, mais là encore le silence assourdissant de l'école produit les mêmes effets néfastes. Là où des programmes ont été mis en œuvre, la libération de la parole conduit aux meilleurs résultats, aussi bien en termes de liberté individuelle et de respect de l'autre, qu'en terme de sécurité et de réactions face aux agressions. Mais là également l'administration ne fait pas preuve de dynamisme, comme le montre notre reportage dans le Pas-de-Calais.

Pourquoi donc cette peur du corps ? Car si l'on peut invoquer pour tout un chacun la paralysante pudeur de nos cultures, il devient plus difficilement compréhensible qu'un professionnel préfère omettre l'obli-

"L'éducation à la sexualité est une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen".
circulaire février 2003

Dossier réalisé par
Lydie Buguet,

Philippe Hermant, Daniel Labaquère,
Arnaud Malaisé, Jacques Muchielli.



Les enseignants sont particulièrement mal à l'aise, mal préparés à répondre aux questions des enfants.

gation que lui imposent les programmes. Que disent-ils ? La circulaire du 17 février 2003 relative à « l'éducation à la sexualité dans les écoles, les collèges et les lycées », place celle-ci comme « une composante essentielle de la construction de la personne et de l'éducation du citoyen ». Après avoir rappelé la complémentarité avec les familles, la nécessité de prévenir les risques et de protéger les jeunes, ainsi que le versant des connaissances biologiques, elle propose « une réflexion sur les dimensions psychologiques, affectives, sociales, culturelles et éthiques » de l'éducation à la sexualité.

Les pistes à aborder sont multiples, de l'intime à l'image de soi, du respect de son corps au respect des autres, des limites et interdits aux normes et aux modèles véhiculés par les médias, de l'égalité des sexes au respect des différences. Comme le préconise le guide du formateur du ministère, « dans l'espace neutre de la laïcité, l'éducation à la sexualité peut trouver sa place, sans froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre ».

L'absence quasi totale de formation, le peu

d'empressement de l'administration, la pression toujours importante des radicalismes religieux expliquent pour une bonne part les non-dits qui continuent à entourer le corps à l'école. Bien sûr, le sujet reste sensible et comme le dit Claude Lelièvre, « les enseignants sont effective-

ment embarrassés pour savoir ce qu'ils doivent faire ». Mais toutes ces bonnes raisons n'exonèrent pas totalement les enseignants. L'enjeu est réel. Aux trois quarts féminine, la profession sait en effet que par là commencent le respect et l'égalité entre les sexes.

CE QUE DISENT LES CIRCULAIRES

La circulaire* du 17 février 2003, parue au BO n°9 du 27 février 2003 est consacrée à l'éducation à la sexualité. En refusant de se cantonner aux contenus biologiques, elle rompt avec l'information sexuelle qui pouvait être dispensée auparavant. Elle détaille des objectifs très ambitieux et précise les modalités de sa mise en oeuvre en mentionnant explicitement les trois cycles de l'école primaire. Elle est complétée par un guide du formateur, à destination des enseignants de collège et lycée (seulement...). Comme le préconise le guide du formateur du ministère, « dans l'espace neutre de la laïcité, l'éducation à la sexualité peut trouver sa place, sans froisser les convictions de chacun, à la condition d'affirmer les valeurs communes dans le respect des différentes manières de les vivre ».

La circulaire précise « ... les temps qui lui sont consacrés seront identifiés comme tels dans l'organisation de la classe ... à l'école, le nombre de trois séances annuelles doit être compris plutôt comme un ordre de grandeur à respecter globalement dans l'année... l'ensemble des questions relatives à l'éducation à la sexualité est abordé collectivement par l'équipe des maîtres lors des conseils de cycle ou conseils des maîtres. Les objectifs et les modalités seront présentés en conseil d'école... »

* <http://www.education.gouv.fr/botexte/bo030227/MENE0300322C.htm>

Les documents du ministère sont disponibles sur [eduscol : http://eduscol.education.fr/D0060/pedagogie.htm](http://eduscol.education.fr/D0060/pedagogie.htm)

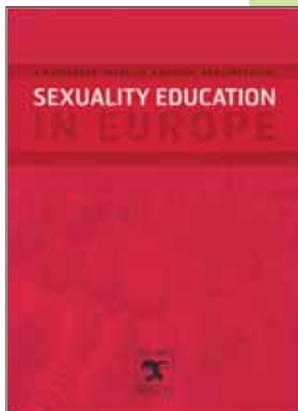


UN RAPPORT SUR LA DIVERSITÉ EUROPÉENNE

Où l'on voit qu'entre le nord luthérien et le sud catholique, les différences sont en général sensibles.

Selon une étude sur l'éducation sexuelle des jeunes Européens*, les 26 pays étudiés ont une vision bien différente de ce que doit être l'éducation à la sexualité. Ainsi, si les pays scandinaves ont une politique très volontariste sur le sujet, les objections restent vives en Pologne, en Lettonie et même en Italie. Le rapport montre l'intérêt d'inscrire l'éducation scolaire dans une stratégie nationale qui inclut les médias.

Les champions en matière d'éducation à la sexualité sont les Néerlandais. Les auteurs font un lien avec le fait que ce pays enregistre le taux européen le plus bas des grossesses chez les adolescentes : 7,1 pour 1000 filles âgées de 15 à 19 ans contre 19,3 en Irlande ou 39 en Bulgarie. Depuis les années 60, le pays favorise une approche pragmatique de la question sexuelle qui associe l'accès à la contraception, l'éducation à la sexualité et l'avortement. La télévision y joue son rôle avec des programmes consacrés à ces sujets. A l'école, le terme utilisé est « la formation à la sexualité ». Elle aborde le développement physique et émotionnel, la reproduction, les relations, le comportement sexuel et les questions psychosexuelles (masturbation, problème sexuel...) Rien n'est gagné pour autant. Depuis 10 ans le pays assiste à un accroissement des comportements à risque. Les rédacteurs du dossier y voient la conséquence des incertitudes politiques intérieures et celle de l'arrivée de nouvelles populations immigrées.



A l'opposé, la Lettonie n'a introduit l'éducation à la sexualité dans ses programmes qu'en 1998. Elle commence en primaire avec la question des genres et du développement de l'enfant et se poursuit au début du collège avec des sujets tels que « les différents rôles au sein de la famille », pour, plus tard, aborder la question de « grossesse et planning familial ». Les rédacteurs mettent en parallèle la frilosité politique à aborder ces questions avec l'accroissement des cas d'infections VIH recensés dans le pays.

* « Sexuality education Europe – A reference guide to policies and practices », International Planned Parenthood Federation http://www.euro.who.int/Document/RHP/SexEd_in_Europe.pdf

A Calais, les élèves de CM2 de l'école Mouchotte suivent le programme d'éducation à la sexualité et de prévention des abus sexuels « A chacun son corps ».

Sur l'écran, deux petites filles d'une dizaine d'années discutent, l'une embêtée explique « Mon demi-frère qui a 15 ans prend son bain avec moi, me dit que je suis belle, me caresse, veut que je le caresse. Il me dit qu'entre frère et sœur, c'est normal... ».

L'image se fixe et les élèves de CM2 de l'école Mouchotte de Calais entament, avec Véronique Thorel, infirmière au collège voisin, et Cyril Courcot, BD REP de l'école, un échange sur la scène qu'ils viennent de voir. Normalement, sans railleries ou sourires gênés, la discussion s'installe. « Comment est le frère, physiquement ? » interroge Véronique. « Il est formé, il a subi les transformations de la puberté » répond Olivia. « Son sexe est devenu plus grand, plus gros. Les poils ont poussé sous les aisselles, les bras, le sexe » explique John. Très vite, le terme d'attouchement est exprimé par les élèves, l'indignation et les conseils furent : « il n'a pas le droit...il faut en parler ». A l'écran la scène reprend « - Ton frère t'embête toujours ? - Non, j'en ai parlé à ma maman ». Véronique et Cyril réinterviennent, insistent sur l'importance de parler, de dire ce que l'on ressent et font rappel de situations vues lors des précédentes séances du programme « A chacun son corps ».

CHACUN SON CORPS

Une action mise en place il y a une dizaine d'années par le Conseil général et l'Inspection académique du Pas-de-Calais. « *Les objectifs, expliquent Véronique, sont de développer la confiance et l'estime de soi, ainsi que le respect d'autrui ; d'évaluer les situations potentiellement dangereuses et d'amener l'enfant à établir des règles d'auto-protection ; de déculpabiliser l'enfant et l'entourage* ». Pour cela, a été créée une mallette pédagogique contenant un nombre important d'outils censés aider les personnels formés pour intervenir dans les classes. A raison de cycles de 9 séances d'une heure, Véronique et Cyril –comme d'autres maîtres surnuméraires et infirmières de la circonscription- se rendent dans toutes les classes de CM2. Toujours en lien avec les enseignants comme le précise Cyril « *puisque'ils complètent l'information, d'une séance à l'autre, le plus souvent par un travail écrit sur fiche* ».

Le programme est ainsi basé sur deux vidéos. « *Au bonheur de la vie* » une série éducative produite avec le soutien du ministère de la santé et du planning familial qui traite de l'éducation sexuelle et de la vie affective. A l'aide d'albums photos, d'illustrations schématiques ou imagées ce dessin animé apprend aux enfants à connaître leur corps, à ne pas avoir peur des évolutions physiques et psychologiques de l'adolescence... Une série qui a beaucoup fait parler d'elle lors de sa première diffusion en 1993, où des manifestations et des pétitions se sont organisées contre l'émission jugée à caractère pervers par les évêques français. On lui reprochait alors de banaliser la sexualité et de la présenter de façon trop ludique.

Le deuxième outil « *ça dérap* » propose, lui, une succession de saynètes illustrant des situations de maltraitance graduées, sous une forme interactive puisque les élèves sont sollicités pour s'exprimer.

C'est ainsi le cas dans la classe où Véronique et Cyril présentent deux nouvelles situations entrecoupées de clips chantés qui confortent les enfants dans leurs choix « *c'est une planète, un vrai trésor / mon corps c'est sûr il vaut de l'or / je veux l'écouter et l'aimer fort / je suis d'accord avec mon corps / je sais ce qui me plaît ce qui me fait du bien. / Mon corps me dit écoute-moi il m'appartient, / il est à moi, chacun son corps, laisse le mien...* ». Ces deux nouveaux exemples sont également l'occasion pour les



Les élèves s'expriment autour d'une succession de saynètes illustrant des situations de maltraitance.

deux animateurs de revenir sur les règles d'auto-protection élaborées avec les élèves et affichées dans la classe : « *- Est-ce que ça me plaît ? Est-ce que je peux trouver de l'aide? - Est-ce que j'ai prévenu la personne qui me garde ? 1 seul non...c'est non !* ». Mais c'est aussi un moment où Véronique met en garde les enfants vis-à-vis des situations proposées, « *les deux saynètes comme la précédente, n'osent pas présenter les parents abuseurs ou les violences intrafamiliales. Dans les exemples proposés, c'est toujours un demi-frère, un beau-père ou un « nouveau papy » qui sont auteurs des agressions et les parents sont toujours montrés comme des refuges, des êtres sains* ».

Dans le département, le Conseil général - qui assurait la formation des formateurs, prenait en charge les remboursements des frais de déplacements, finançant les mallettes pédagogiques - s'est retiré du dispositif. Calais, notamment ce quartier du Beumarais, placé en ZUS (zone urbaine sensible) et en secteur « *prévention de la*

violence » est l'un des rares lieux du Pas-de-Calais, voire de France, où une telle initiative existe. Les bonnes volontés locales ont été sollicitées : le médecin de PMI a assuré la formation des enseignants, la politique de la Ville a permis l'achat du matériel. La présence des maîtres surnuméraires a permis à l'action de se poursuivre. Mais, la scission du REP en réseau ambition réussite (RAR) entraînera à la prochaine rentrée la transformation des postes surnuméraires 1^{er} degré en postes 2nd degré.

Dans ce contexte où il est de plus en plus demandé de prouver l'efficacité d'une action par des indicateurs pour espérer qu'elle soit retenue « *A Chacun son corps* » risque donc fortement de devoir être abandonnée. Difficile en effet d'évaluer l'impact même si tous les acteurs du terrain s'accordent à dire que cette action est bénéfique voire même primordiale. A Calais comme dans la plupart des écoles qui la pratiquent l'éducation à la sexualité passe bien souvent par une sensibilisation des enfants aux dangers de la maltraitance sexuelle.

HOMOSEXUALITE LE GRAND SILENCE

L'école continue à ignorer l'orientation sexuelle, qui demeure le "super tabou".

LES TOILETTES AUSSI ?

Début 2006, l'observatoire national de la sécurité des établissements scolaires et d'enseignement supérieur a voulu lancer une enquête sur un état des lieux des toilettes scolaires dans deux départements.

Mais la transmission d'un questionnaire aux parents via le cartable des enfants lui a été refusée par les inspections académiques des deux départements envisagés pour cette étude. Les toilettes à l'école seraient-elles taboues ?

Depuis plusieurs années, différents problèmes sont pointés du doigt. Certaines toilettes sont vétustes, d'autres éloignées, voire difficilement accessibles, leur nombre n'est pas suffisant, le papier toilette manque... Et surtout, l'intimité en maternelle n'est pas de mise, par manque de portes ou de séparations garçons-filles. Une enquête de la FCPE menée à Paris en 2003 avait souligné que sept enfants sur dix se plaignaient des toilettes de leur école.

Urologue et pédiatre, Michel Averous estime qu'« un enfant doit pouvoir totalement vider sa vessie 5 ou 6 fois par jour, dont deux voire trois fois pendant le temps scolaire ». Mais cela n'est possible que dans « des conditions correctes d'hygiène, d'intimité et de tranquillité ».



Le silence assourdissant de l'école sur la question de l'homosexualité commencerait-il à se lézarder ? Les évolutions et les interrogations de la société percutent le système scolaire car elles concernent à la fois les parents, les enfants et les enseignants. En 2004, le ministère estimait à 100 000* le nombre d'enfants scolarisés dont un des parents vivait avec une personne de même sexe, estimation dépassant 250 000 pour Martine Gross, présidente de l'Association des parents gays et lesbiens. Ce qui plaide pour que la situation familiale de ces enfants, qui n'est pas marginale, soit prise en compte par l'institution.

Le fait de ne pas aborder ce thème à l'école laisse le champ libre aux injures de la cour de récré. Celles-ci seront, pendant de nombreuses années, la seule référence pour des jeunes se sentant confusément « différents » : comment construire sa personnalité, sa sexualité d'adulte, quand ce que l'on ressent est assimilé par tous à quelque chose de honteux, digne d'être moqué ? Inutile de chercher beaucoup plus loin les causes de la « *sursuicidalité* »** des jeunes homosexuels. Mais comme le dit Laetitia, enseignante dans l'Orne, « il y a aussi le silence. Si l'injure s'inscrit au fer rouge dans la chair, le silence est peut-être encore pire : on n'existe pas ! »

A l'école primaire, bien que la circulaire du 17 février 2003 mentionne de manière explicite « la lutte contre les violences sexistes et homophobes contraires aux droits de l'homme », ainsi que « le respect de soi et de l'autre ou l'acceptation des différences », ces sujets « difficiles » ne sont pas traités. Pourtant, comme le dit Didier Genty, directeur d'école à Toulouse, et fort d'une double expérience de formateur en éducation à la sexualité et de responsable associatif : « Cela ne pose pas de problème aux petits de l'école primaire. Ils ne sont pas dans le questionnement de leur sexualité, mais dans celui de leur identité. » Comme lui, Catherine Marjollet, enseignante à Marseille, aborde l'homophobie dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté, comme l'ensemble des discriminations, en mettant en évidence l'exclusion et ses conséquences.

Des gays et des lesbiennes sont enseignants. Si les lois leur accordent aujourd'hui le droit de ne pas être discriminés, l'amalgame homosexualité/pédophilie perdure encore trop souvent, et oblige nombre d'entre eux et d'entre elles à vivre secrète-



Brochure intersyndicale réalisée en 2005.

ment, voire à changer de poste lorsque des réactions d'intolérance se manifestent. Le soutien de leurs collègues et de l'administration ne suffit pas en général à maintenir des conditions de travail suffisamment sereines.

Pour lutter contre l'homophobie, une intersyndicale, à laquelle s'est jointe la FCPE*** diffuse un « 4 pages », organise des colloques, participe à la Marche des fiertés. Par deux fois, syndicats et associations ont été reçus au ministère, sans résultat. Mais l'exemple nous viendra peut-être d'ailleurs : au Québec, en Grande-Bretagne, aux Pays-Bas, des initiatives sont prises. En Belgique, le ministère de l'éducation de la communauté francophone vient de faire paraître un guide pédagogique**** de 140 pages, intitulé : « *Combattre l'homophobie, pour une école ouverte à la diversité* ».

contact : homophobie@snuipp.fr

*« L'éducation à la sexualité au collège et au lycée », Guide du formateur, DESCO, février 2004, CNDP, page 14

** Eric Verdier, Jean-Marie Fridon, « Homosexualité et suicide », ed. H&O

*** FSU, Sgen-CFDT, Ferc-CGT, Se-UNSA, FCPE, UNEF, UNL

**** <http://www.enseignement.be/librairie/documents/respel/doc/HomoPhobie-04.pdf>

“LE CORPS SEXUE EST UN OBJET D’ATTENTION DANGEREUX”

Pour Claude Lelièvre, toute l’histoire de l’école montre que le corps n’y a pas sa place. Difficile alors de parler de sexualité !

L’éducation sexuelle à l’école est un phénomène récent...

Pendant très longtemps, il n’y a eu ni information ni éducation sexuelle à l’école. C’est seulement après 68 et ses retombées, en particulier dans les lycées, qu’il a été décidé d’instituer une information sexuelle obligatoire (circulaire Fontanet 1973). Mais ce n’était pas du tout une éducation sexuelle obligatoire, comme dans les nouvelles circulaires de 2001 et 2003.

Dans quelle optique est-elle abordée ?

La question est posée à l’école à travers le « sexe dangereux », les risques de grossesse, les maladies transmissibles, le sida, l’agression sexuelle, la pédophilie.... On demande à l’école d’intervenir sur la question sexuelle parce qu’elle apparaît comme dangereuse. L’école est placée là au centre d’une tempête, alors qu’elle ne cherche qu’à éviter les turbulences, pour fonctionner dans la sérénité, le consensus. Ce sont les raisons fondamentales pour lesquelles l’école traite cette question. Alors, bien sûr, il est très difficile de parler du plaisir et du désir. On est dans une série de paradoxes, et il faut comprendre que traiter la sexualité dans ses acceptations qui ne soient pas simplement d’informations biologiques, rompt avec le fonctionnement de l’école.

Que voulez-vous dire ?

Normalement à l’école, le corps doit se faire le plus discret possible : l’organicité du corps, le bruit parasite, l’odeur, l’excitation, le relâchement, les mouvements, sont à peine tolérés. Par exemple, le professeur qui apparaît agité, ou qui a une voix excentrique, va attirer l’attention et être regardé bizarrement. L’école repose sur l’idée d’une maîtrise assez fondamentale du corps, de façon à ce que les corps, aussi bien celui de l’élève que celui du professeur, se fassent oublier le plus possible et soient maîtrisés. Bien sûr on n’en est plus à l’école de la 3ème République, où il y avait une série de procédures pour que les mouvements se fassent en ordre, que l’attitude des élèves et leur immobi-

lité soit garantie, que le maître soit calme et ordonné, mais, au fond, on n’en est qu’à des tolérances à la marge ! L’école est un espace tout à fait particulier où l’intellect, les apprentissages, les échanges intellectuels, doivent dominer. Le corps, en particulier dans son organicité, doit être soumis.

L’irruption du corps sexué y apparaît totalement incongrue : dans l’école le corps ne doit pas être objet d’attention, et là, non seulement il le devient, mais en plus il est dangereux.

Pourquoi les enseignants ont-ils tant de mal à traiter cette question ?

En premier lieu, c’est vraiment un sujet extrêmement délicat, même si l’on peut penser qu’il est en principe plus facile de l’aborder avec des enfants qu’avec des adolescents. C’est d’ailleurs très difficile aussi pour les familles.

Auparavant, il n’y avait pas trop de problèmes, car on ne faisait que de l’information, purement biologique et basée sur le volontariat, aussi bien pour les élèves, les familles, que les enseignants.

Les enseignants d’aujourd’hui n’ont pas eu de modèle d’instituteurs capable d’enseigner l’éducation sexuelle, et surtout, ils n’ont le plus souvent pas bénéficié eux-mêmes d’éducation sexuelle. Ils sont effectivement embarrassés pour savoir ce qu’ils doivent faire, d’autant plus qu’ils n’ont pas été formés pour cela. Dans le second degré, il est indiqué dans les circulaires qu’un ensemble de professeurs, de disciplines, concourent à l’éducation sexuelle, avec l’aide de personnels de santé, d’associations... A l’école primaire, cette responsabilité est donnée explicitement au seul maître de la classe ! On comprend bien que les maîtres soient très gênés par la nécessité donnée institutionnellement d’en parler.

D’autant qu’à l’école primaire se pose la question des contacts physiques...

La distance, l’interdiction de contacts physiques entre l’élève et le maître, ont suivi une évolution assez rapide. Gifles et violences



Entretien avec

Claude Lelièvre

Claude Lelièvre est professeur d’histoire de l’éducation à l’université Paris-V.

physiques, dont l’interdiction est séculaire, ont tendance à diminuer, même si l’on sait que l’intervention dans les bagarres et les confrontations d’élèves occasionnent des contacts physiques. Par contre, les enseignants ont développé depuis quelques années, une forte appréhension dans les contacts d’enveloppement et de soin des enfants jeunes, en particulier depuis les mises en cause d’enseignants, dont il faut rappeler qu’elles sont injustifiées trois fois sur quatre.

Les profs, l’école et la sexualité, Claude Lelièvre, Francis Lec, Odile Jacob, 2005

Site pédagogique

LE CAFE FAIT PEAU NEUVE

Le café pédagogique offre depuis le 15 février une nouvelle présentation de son site : un contenu éditorial encore plus recentré sur l'élève avec un rubricage favorisant la transversalité et toujours, des ressources thématiques par niveaux et disciplines ainsi qu'une plate-forme toujours plus interactive avec de nombreux forums, blogs et wikis... Véritable lieu d'échanges entre praticiens et chercheurs, le site web prend ainsi un nouvel essor et propose encore plus de collaborations et de débats autour de l'école. De quoi reprendre encore un grand café.

<http://www.cafepedagogique.net/>

Printemps de poètes

"L'AMOUR/LA POESIE : DEUX VISAGES D'UN MEME MYSTERE"



Pour la 9ème année consécutive, du 5 au 18 mars, la poésie va s'installer dans les écoles et les lycées. Cette année le poème d'amour est à l'honneur. « *Ni bluette sentimentale, ni mol épanchement, l'adresse amoureuse condense chez les poètes les plus vifs enjeux de l'existence* », explique Jean-Pierre Siméon, directeur artistique de la manifestation. Des textes inédits de grands poètes français ou étrangers ainsi que les poèmes d'amour du répertoire classique sont disponibles sur le site du printemps de poètes (1). Depuis sa première édition, en 1999, le Printemps des poètes travaille à valoriser les actions poétiques en milieu scolaire. Pour aider les en-

seignants à la mise en place de projets, l'association suggère des initiatives comme « *un jour, un poème* », des ateliers de diction ou « *les poèmes s'affichent* »... Des prix sont organisés dont le prix du meilleur mémoire professionnel (PE) consacré à la poésie. L'année passée le mémoire récompensé était intitulé « *Variations poétiques au CE2, Peut-on construire un rapport poétique à la langue et au langage ?* » consultable sur le site. Enfin, le prix Poésie des lecteurs lire et faire lire des écoles maternelles et élémentaires met à l'honneur cinq recueils de poèmes dont « *René Char, album dada* ». Titre d'actualité puisqu'on célébrera cette année le centenaire de la naissance du poète. Pour l'occasion, le scénar-cndp a mis en ligne (2) sept poèmes choisis pour permettre aux élèves de découvrir la variété de sa poésie

Lydie Buguet

- (1) <http://www.printempsdespoetes.com/>
(2) <http://www.cndp.fr/ecole/>

media jeunesse

UN JOURNAL TELEVISE

Le journal pour enfant *Mon Quotidien*, a lancé le 12 février un journal télévisé, appelé *Mon JT Quotidien* et diffusé sur la chaîne *Ma Planète*, chaque soir, du lundi au vendredi, à 19h50 et 20h50. Sa ligne éditoriale : l'actualité des enfants et pas l'actualité des adultes expliquée aux enfants. Chaque jour Quotidien, le journaliste des enfants, présente cinq reportages qui durent en tout 7 minutes 30. Dès 20 h, le JT est aussi disponible gratuitement sur Internet.

www.playbacpresse.fr/JTMQ

« Demandez à trois enfants de CP qui ont acquis l'usage des premiers nombres, de se partager six bonbons équitablement : la répartition s'effectuera correctement. On pourra dire qu'ils ont divisé 6 par 3. Or, la division n'est pas qu'un partage de a en b parts, c'est aussi une mesure-groupement où l'on cherche « en a, combien de b ? »

Joël Briand, formateur à l'Iufm d'Aquitaine

Semaine de la langue française

LES DIX MOTS DE 2007



Des milliers de mots venus d'ailleurs ont enrichi la langue française au cours des siècles. De même, les autres langues n'ont cessé d'emprunter au français une partie de leur vocabulaire. Pour mettre en évidence le rôle des échanges dans l'évolution d'une langue, l'édition 2007 de la Semaine de la langue française (du 10 au 20 mars) invite à voyager avec

les mots, dans le temps et dans l'espace, et ce faisant, à s'interroger sur notre culture et notre identité. Les dix mots de cette édition « *les mots migrants* » illustrent l'emprunt du français aux autres langues et l'emprunt des autres langues au français : abricot, amour, bachi bouzouk, bijou, bizarre, chic, clown, mètre, passe-partout, valse.

www.semainedf.culture.fr/MENU/Menu.html

Droits d'auteur

DES ACCORDS PROVISOIRES

L'exception pour usage pédagogique, inscrite dans la loi du 1er août 2006 relative aux droits d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information, ne sera applicable qu'au 1er janvier 2009. En attendant, le ministère de l'éducation nationale a conclu des accords* qui permettent d'accéder à des oeuvres cinématographiques et audiovisuelles pour le visionnage ou l'enregistrement temporaire « *dans le cadre d'activités d'enseignement et de recherche* ». L'accès sera libre de droit ou autorisé du fait du versement par le ministère de 4 millions d'euros pour 2007 et 2008

<http://www.cndp.fr/tice/teledoc>

21 MARS

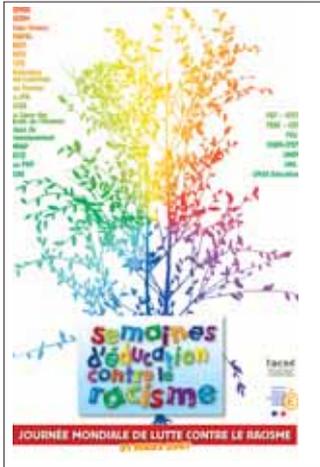
JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE RACISME

Comme chaque année, 24 associations, syndicats et mouvement d'éducation populaire, s'engagent à l'occasion de la semaine d'éducation contre le racisme.

Le collectif national partage la conviction que le racisme, l'antisémitisme et toutes les formes de discrimination peuvent être éradiqués par l'action collective. Informer, éduquer, agir ensemble sont les trois volets des actions proposées, tout au long de l'année, mais en particulier autour du 21 mars. Des outils à vocation pédagogique (affiches, dépliants, numéro spécial des « *Clés de l'actualité* ») sont disponibles auprès des organisations partenaires. Une nouveauté cette année, un album à destination des maternelles « *La fée sans ailes* ».

Rappel : Tout témoin ou victime d'un acte raciste peut appeler la HALDE au 08 1000 5000. (coût d'une communication locale).

Tous les renseignements sur : semaineeducationcontreleracisme.org



Correspondance scolaire

LE BLOG DES CORRESPONDANTS, UNE AVENTURE ENTRE ONNION ET BARST

Et si la correspondance scolaire avait trouvé un outil parfaitement adapté aux échanges entre deux classes avec le blog ? C'est ce que tend à montrer « *le blog des correspondants* » des classes de CP/CE1 d'Onnion et de CP de Barst. Onnion village de Haute-Savoie, Barst, village de Moselle. « *Nous avons entamé la correspondance l'année passée et cette année nous avons décidé d'utiliser le blog* », raconte Annie François, l'enseignante d'Onnion. La classe de Barst avait gagné une semaine en classe de découverte en Haute-Savoie. Le maître, Thierry François, a alors sollicité Annie, sa belle-sœur, pour correspondre et organiser une rencontre sur place. Forts de cette expérience, ils ont décidé de prolonger l'aventure cette année. Et les deux classes se sont fixé comme objectif de se retrouver en classe

de découverte en gagnant un concours. Au fil des échanges entre les deux classes, le blog donne à lire et à voir la réalisation du projet de chacune d'elles : un film d'animation sur la vie d'une vache à la campagne pour Barst et un quizz sur la vie d'une vache à la montagne pour Onnion. « Le blog sert de support commun à ces projets, qui ne pourraient aboutir sans l'aide mutuelle apportée par chaque classe pour le projet de l'autre », explique Thierry François qui a aussi réalisé un blog pour sa classe. Début février le résultat est tombé, Barst a gagné le 1er prix avec son film et partira en Haute-Savoie. L'aventure va donc continuer sur le blog et là-haut sur la montagne.

Blog des correspondants : <http://barst-onnion.free.fr/doctype/index.php>
Sur l'utilisation du blog : <http://thierry.francois4.free.fr/projet/blog>

PORTRAIT

Martin Vidberg



Sa bande dessinée, retraçant son année de remplaçant, notamment dans un institut de rééducation, et à l'origine mise en ligne sur internet, vient d'être éditée chez Delcourt.

En tant qu'enseignant, Martin Vidberg a « *plein de choses à partager et à raconter sur le métier* ». Ayant toujours plus ou moins fait de la bande dessinée, c'est ce support qu'il a choisi pour raconter sa troisième année scolaire en tant que remplaçant dans le Doubs. Tout d'abord affecté dans une école primaire, il découvre ensuite les six élèves de la classe des petits dans un institut de rééducation, dont il devient le 4e enseignant de l'année au mois d'octobre... Ce récit en noir et blanc, plein d'humour et foisonnant de gros bonshommes dessinés en formes de patates, ne se limite pas à une suite d'anecdotes et comporte également des interrogations sur le métier et ses valeurs.

“Un récit en noir et blanc, plein d'humour et foisonnant”

Initialement, chaque planche était publiée sur son site internet au fur et à mesure de sa réalisation. Suite à cette exposition dématérialisée, plusieurs éditeurs ont contacté Martin, ce qu'il n'avait pas du tout envisagé au départ de son projet. Et depuis le début de l'année « *le journal d'un remplaçant* » est édité dans la collection « *shampooing* » chez Delcourt, dirigée par Lewis Trondheim.

Martin continue à dessiner quotidiennement, notamment pour son site. Loin de vouloir se reconverter en auteur à part entière, la bande dessinée ne reste pour lui qu'un « *divertissement* ». Il juge « *difficile de lier le métier d'institut et celui d'auteur de BD, essentiellement pour des raisons d'emploi du temps* ». Son seul regret est, qu'au vu des samedis matins travaillés dans son école, il lui est impossible de se rendre à des festivals de bandes dessinées. Cependant, il ne manque pas de projets. Il va écrire des scénarios pour d'autres dessinateurs et organise un concours de souvenirs marquants en rapport avec l'école proposés par des internautes, « *le plus agréable, le pire, le plus rigolo... peu importe* », qu'il sélectionnera et dessinera.

Arnaud Malaisé

www.bulledair.com/everland/

Ce jeudi matin, une installation bien particulière attendait les parents et les enfants sous le préau de l'école maternelle de Saint-Martin-de-Mâcon. Des fils à linge pendaient, attendant qu'y soient installés les dessins, photos, collages sur format A4 réalisés par qui le souhaitait. En effet, en ce 1er février, c'était jour de Grande Lessive (lire ci-contre). Pas le 25 janvier comme cela était prévu partout ailleurs, mais une semaine plus tard à cause des flocons de neige qui avaient bloqué les petites routes autour de ce village des Deux-Sèvres. Qu'importe la date, Virginie Passereau, Cathy Hareng et Morgane Delsalle, les trois enseignantes de l'école ne voulaient pas manquer l'initiative. « *“La Grande Lessive” prenait naturellement sa place dans notre projet d'école qui tourne autour des arts visuels* » expliquent-elles. Alors ce jeudi, parents et enfants ont accroché au fil à linge leurs œuvres signées. Ici un personnage de Disney, là un collage de fleurs séchées. Pour l'occasion, l'école a même été ouverte jusqu'à 17h30 et s'est transformée en espace d'exposition.

La Grande Lessive ramassée, l'aventure artistique continue pour les élèves des classes

de PS et de MS/GS. Le projet d'école qui a pour objectif « *d'ouvrir l'esprit des enfants au monde culturel et de leur permettre d'y accéder* » concerne le RPI St-Martin-de-Mâcon/St Léger de Montbrun, mais les deux écoles, maternelle et élémentaire, le déclinent à leur manière. Les enseignantes de maternelle se sont lancées dans un projet classe à

Tout dans la classe, indique que l'art est au cœur des apprentissages. Le mur du fond est consacré au référentiel d'outils. Au plafond pendent des palettes de couleur façon Tony Cragg. Des tubes de gouache géants, verts, bleus, jaunes, rouges sont suspendus...

PAC intitulé « Faire du jardin un musée !
« *Le fil à linge sera un élément incontournable de notre jardin musée, raconte Cathy* ». Sous les fils, dans ce jardin, se croiseront plantations par carrés de couleur et créations « *land-art* » consacrées aux quatre éléments. Les girouettes feront face aux tomates, fraisiers et autres tulipes du carré rouge. Au total 8



AU FIL DE L'ART

L'école maternelle de Saint-Martin-de-Mâcon s'est inscrite à La Grande Lessive, initiative artistique lancée par la plasticienne Joëlle Gonthier. Cette exposition éphémère s'est inscrite dans un projet d'école qui tourne autour des arts visuels. Un projet foisonnant où se croisent œuvres et artistes en plein cœur des Deux-Sèvres.

carrés qui ont déjà été préparés dans l'angle du champ voisin qui jouxte la cour d'école. Les enseignantes ont demandé à une plasticienne, Catherine Duval, d'intervenir dans l'école pour travailler les carrés « *land-art* » avec des objets de récupération. Une visite au château d'Oiron, lieu d'exposition d'œuvre contemporaine a permis un premier contact.

Pour l'heure, le plan du jardin est affiché dans la classe de petite section de Cathy. Et tout dans la classe, indique que l'art est au cœur des apprentissages. Le mur du fond est consacré au référentiel d'outils. Les instruments ainsi que leurs traces sont affichés afin que les enfants puissent les choisir en fonction de l'effet recherché. Au plafond, des palettes de peintres sont suspendues, collages d'éléments de récupération, disposés en fonction des couleurs à la manière de Tony Cragg. En ce moment trône sur le chevalet une nature morte de Cézanne et à côté défilent sur l'écran de l'ordinateur les photos numériques des natures mortes compo-

sées en nature par les enfants à l'aide d'objets, de fruits, de nappes parmi lesquels ils devaient choisir. « *L'art permet d'aborder*

« L'art permet d'aborder des tas d'objets d'apprentissage différents, avec Kandinsky, les formes géométriques, à travers des œuvres d'art... »

des tas d'objets d'apprentissage différents. Avec Kandinsky, les formes géométriques, à travers des œuvres d'art, les saisons... » explique Cathy. « *On sous-estime trop souvent ce qu'il est possible de faire avec des petits de trois ans et l'art est un support privilégié* » insiste-t-elle.

Dans la classe de MS/GS de Virginie Passereau, les enfants sont passés par un livre « *le monstre du tableau* » de Claire Le Grand pour réaliser toute une série d'œuvres autour des lettres de l'alphabet en utilisant des techniques différentes à la façon d'œuvres étudiées. Alors, pour la prochaine Grande lessive qui aura lieu le 27 septembre on peut s'attendre à ce que les œuvres exposées dans le jardin musée de St-Martin-de-Mâcon empruntent à tous les artistes croisés cette année.

Lydie Buguet



La Grande Lessive a été l'occasion pour ceux qui le souhaitent d'exposer sur le fil à linge installé sous le préau de l'école une œuvre au format A4 que ce soit une photo, un dessin, un collage...

Entretien

« **MERCI** À TOUS DE DONNER UNE **TELLE FORCE** À UNE **IDEE** »



Joëlle Gonthier
plasticienne et initiatrice de
la Grande Lessive

La première édition de la grande lessive a eu lieu le 25 janvier. Quel est le principe de cette manifestation ?

La Grande Lessive est une œuvre éphémère réalisée par des personnes qui ne se connaissent pas. Le dispositif, composé d'un fil et de pinces à linge, et le format des réalisations limité au A4 instaurent une identité visuelle commune. La mise en place sur une même journée et sur un vaste territoire amplifie la portée pédagogique, artistique et sociale d'une proposition économe en moyens. En fait il s'agit d'établir un point d'équilibre entre des pratiques issues de la famille (la lessive), de l'école (l'accrochage) et de l'art (l'exposition), de le réaliser dans un lieu inattendu en faisant agir la charge poétique d'un tel dispositif. Chacun accepte à la fois de montrer et de « perdre » une réalisation plastique (dessin, photo...) dans une configuration impossible à embrasser d'un seul regard.

Cette journée a été un réel succès. Comment expliquer l'engouement autour de cette initiative ? Quel intérêt pédagogique porte-t-elle ?

La Grande Lessive a créé un espa-

ce nouveau. C'est une proposition fédératrice et festive qui rompt avec l'évaluation propre à l'école (pas de note) ou au monde de l'art (artiste ou pas) et qui refuse le jugement (bien/mal fait) pour autoriser quiconque (adulte ou enfant) à agir avec des moyens plastiques. Ce temps de partage et d'échange bienveillant est rare. Il correspond à un besoin profond. Beaucoup de personnes ont ressenti qu'il se jouait là quelque chose qui valorisait certes la pratique artistique, mais qui allait bien au-delà, car l'art repose sur un choix de vie et l'irruption du sujet.

Pourriez-vous citer des réactions ou des initiatives qui vous ont touchée ou étonnée ?

Tout me touche. Les premières inscriptions, les témoignages, l'implication d'une classe, l'inscription de vingt établissements à la fois, le retour de parents à l'école, l'engagement des enseignants et des municipalités, les sourires et les regards des élèves, comme la découverte d'un site de La Grande Lessive en Chine ! Merci à tous de donner une telle force à une idée.

Les expositions de La Grande Lessive sur
<http://lagrandelessive.free.fr/Accueil.html>"

en.ligne

ARTS VISUELS ET EPHEMERES

Land'art

Ce dossier réalisé par une conseillère pédagogique départementale, propose en 6 pages un petit historique du mouvement Land'art et des propositions de séance pour les classes. La neige, les pierres, les bâtons tout est occasion de création !

"http://www.acgrenoble.fr/savoie/Disciplines/Arts_pla/Doc/Landart.PDF"

Art et nature

« Pour qui n'a pas appris à voir, peu de choses sont visibles... » Cette phrase est le fil conducteur de ce projet pédagogique mis en place il y a quelques années et qui associe arts visuels autour du Land'art et sciences. Les objectifs sont présentés ainsi que les différentes séances en images.

"http://boileau.paris.iufm.fr/P_Nature/projet.htm"

Projets arts plastiques – Musée des Beaux Arts de Mulhouse

Sont proposées sur ce site les fiches pédagogiques (téléchargeables au format PDF), constituant le classeur ressources des ateliers pédagogiques d'arts plastiques du service éducation de la ville de Mulhouse, dont des projets de créations éphémères.

"<http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/experience/ressources/fiches.htm>"

Art éphémère

Ce site n'a pas de visée pédagogique mais vaut le détour car il présente sous la forme d'un blog des photos de dessins, de tags, de sculptures trouvés au détour des rues, des murs. Une occasion de regarder ces œuvres éphémères déposées au quatre coins de la planète.

"<http://artephemere.canalblog.com/>"

Activités Graphiques

Ce site propose 60 idées d'activités en Arts Plastiques visuelle. La plupart sont faciles à mettre en place, ne demandent pas une énorme préparation et donnent des résultats intéressants.

"<http://rustrel.free.fr/artsgraphiques.htm>"

Bonifications de 500 points

La CAPN du 20 février a examiné les demandes de bonifications exceptionnelles de 500 points pour les permutations. Dans une ambiance de remise en cause permanente du travail paritaire, le ministère a décidé unilatéralement de changer les règles et n'a pas créé les conditions normales d'étude des situations, en particulier lors des groupes de travail. Grâce à la réaction unanime des délégations du personnel, la demi-journée de travail prévue par le ministère a été étendue à deux jours, un délai nécessaire pour prendre en compte avec plus de transpa-

rence et dans un souci d'équité des situations particulièrement lourdes (médicales, familiales, sociales). Sur les 296 dossiers transmis, 112 ont été retenus. Certaines situations devraient aussi faire l'objet d'attention particulière lors des ineat/exeat. Les collègues concernés peuvent prendre contact directement avec leur section départementale SNUipp.

TEMPS PARTIEL THÉRAPEUTIQUE

Applicable au 6 février 2007, l'article 42 de la loi de modernisation de la fonction publique modifie les condi-

tions d'attribution du temps partiel thérapeutique qui n'est plus limité au mi-temps. En particulier ce temps partiel pourra désormais être aussi accordé directement après six mois consécutifs de congé maladie pour une même affection. Cette possibilité ne peut être inférieure à un mi-temps, elle sera accordée pour une période de 3 mois renouvelable dans la limite d'un an. Les fonctionnaires continuent de percevoir l'intégralité de leur traitement.

PRESTATIONS INDIVIDUELLES INTERMINISTÉRIELLES D'ACTION

SOCIALE À RÉGLEMENTATION COMMUNE
Circulaire B9 n° 2128 du 30 janvier 2007,
taux applicables en 2007

Restauration

- Prestation repas : 1,05 €

Aide à la famille

- Prestation pour la garde des jeunes enfants : abrogée

- Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant : 20,29 €

Enfants handicapés

- Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans / mois : 142,05 €

- Allocation pour les enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans / mois

• 112,01 €

- Séjours en centres de vacances spécialisés / jour

• 18,59 €

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

BO n°02 du 11/01/07

Aide éducative : Définition et mise en œuvre du volet éducatif des contrats urbains de cohésion sociale (CUCS)

BO n°03 du 18/01/07

ENCART : mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences : l'enseignement de la grammaire
Retournée scolaire : Préparation de la rentrée 2007

BO n°04 du 26/01/07

ENCART : Appel à candidatures relatif au programme d'action 2007-2013 dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie - année scolaire et universitaire 2007-2008
Mutations et listes d'aptitude : Directeurs d'EREA et d'ERPD
Enseignements artistiques : Classes à horaires aménagés danse dans les écoles élémentaires et les collèges
Autorisations d'absence : Autorisations d'absence pouvant être accordées à l'occasion des principales fêtes religieuses des différentes confessions - année 2007
Comité central d'hygiène et de sécurité : CCHS ministériel compétent pour l'enseignement scolaire
Vacance de poste : Enseignant du premier degré, chargé de fonctions administratives exceptionnelles en Principauté d'Andorre
Enseignant du premier degré, conseiller pédagogique, en Principauté d'Andorre

BO n°05 du 05/02/07

Droit d'auteur : mise en œuvre des accords sectoriels sur l'utilisation des œuvres protégées à des fins d'enseignement et de recherche
Système éducatif : Convention pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes, dans le système éducatif
Projets d'école et d'établissement : Les dimensions artistique et culturelle des projets d'école et d'établissement
Activités éducatives : campagne de la *Quinzaine de l'école publique*
Vacances d'emploi : Adjoint au directeur de l'unité pédagogique régionale des services pénitentiaires de Lille, Lyon, Marseille, Toulouse

BO n°06 du 08/02/07

Commissions consultatives paritaires : élections aux commissions consultatives paritaires nationales des directeurs d'EREA et d'ERPD

BO n°07 du 15/02/07

ENCART : protocole d'accord entre le ministère de la défense et le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu

Questions / Réponses

L'EN peut-il empêcher tous les enseignants d'une école de se rendre à une réunion d'information syndicale?

Ces réunions sont un droit individuel des personnels. Une lettre de la direction des affaires juridiques du ministère a été adressée le 21 mars 2006 à tous les IEN : elle rappelle l'obligation de respecter ce droit en même temps que celle d'assurer un accueil à l'école. Mais ce sont les « perturbations dans la continuité du service » qu'il convient d'éviter, et ce en concertation avec les organisations syndicales. Il n'est pas question d'interdire la fermeture d'une école à cette occasion et la jurisprudence a toujours donné raison aux enseignants.

Mon accouchement est prévu vers le 20 août. Puis-je bénéficier du report d'une partie de la période prénatale sur la période postnatale?

Pour bénéficier d'un report, il faut être en situation effective d'activité six semaines avant la date présumée de l'accouchement. Ce qui n'est pas le cas si celui-ci est prévu au 20 août.

Salaires : Un point d'indice au 1er novembre

Instituteurs		PE		PE Hors-Classe	
Echelon	Indice	Echelon	Indice	Echelon	Indice
1	341	1	349	1	495
2	357	2	376	2	560
3	366	3	395	3	601
4	373	4	416	4	642
5	383	5	439	5	695
6	390	6	467	6	741
7	399	7	495	7	783
8	420	8	531		
9	441	9	567		
10	469	10	612		
11	415	11	658		

En l'absence d'accord salarial sur 2006, le gouvernement a tenté de désarmer la grogne des fonctionnaires en portant de 0,5% à 0,8% la hausse du point d'indice prévue pour le 1er février 2007. Rien n'est pour l'heure envisagé pour compenser l'inflation en 2007. L'augmentation aura donc été de 1,2%, maintenant les salaires en deçà de l'inflation sur l'année 2006 (1,5%). Mais le contentieux sur les pertes massives de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis plusieurs années reste entier comme en a témoigné le succès des manifestations et grèves du 8 février.

Au premier février, la valeur du point d'indice est égale à 4,534275.

Bonifications indiciaires

Chargé d'école	+3
Directeur 2-4 cl	+16
Directeur 5-9 cl	+30
Directeur 10 cl et plus	+40
Dir. de SES/SEGPA	+50
Dir. de EREA/ERDP	+120

NBI

Directeurs d'école	+8
Enseignants de CLIS, Profs des écoles, CPAIEN	+27

Attention : La NBI n'est pas cumulable avec une bonification indiciaire fonctionnelle, sauf pour les directeurs.

Sont retirés du salaire brut :

- Retraite : 7,85%
- Solidarité : 1% (après déduction pension et RAFF)
- CRDS : 0,5% (calculé sur 97% des revenus)
- CSG : 7,5% (calculée sur 97% des revenus)
- Retraite additionnelle : 5% des indemnités

Indices majorés	Traitement brut mensuel	Traitement net* mensuel			Supplément net* familial		
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	2 enfants	3 enfants	Enf. suppl.
288	1 305,87 €	1 137,40 €	1 113,84 €	1 102,03 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
291	1 319,47 €	1 136,35 €	1 113,03 €	1 101,38 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
318	1 441,90 €	1 240,88 €	1 215,99 €	1 203,56 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
341	1 546,18 €	1 330,63 €	1 303,94 €	1 290,61 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
349	1 582,46 €	1 361,84 €	1 334,53 €	1 320,88 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
357	1 618,73 €	1 393,06 €	1 365,12 €	1 351,15 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
366	1 659,54 €	1 428,17 €	1 399,54 €	1 385,22 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
373	1 691,28 €	1 455,50 €	1 426,31 €	1 411,71 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
376	1 704,88 €	1 467,19 €	1 437,76 €	1 423,06 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
383	1 736,62 €	1 494,51 €	1 464,55 €	1 449,55 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
390	1 768,36 €	1 521,83 €	1 491,31 €	1 476,05 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
395	1 791,03 €	1 541,34 €	1 510,43 €	1 494,97 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
399	1 809,17 €	1 556,95 €	1 525,73 €	1 510,12 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
416	1 886,25 €	1 623,28 €	1 590,72 €	1 574,44 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
420	1 904,39 €	1 638,89 €	1 606,03 €	1 589,59 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
434	1 967,87 €	1 693,51 €	1 659,56 €	1 642,57 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
439	1 990,54 €	1 713,03 €	1 678,67 €	1 661,50 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
441	1 999,61 €	1 720,85 €	1 686,34 €	1 669,07 €	61,90 €	153,69 €	109,35 €
457	2 072,16 €	1 783,27 €	1 747,50 €	1 729,64 €	62,85 €	156,19 €	111,22 €
458	2 076,69 €	1 787,17 €	1 751,32 €	1 733,40 €	62,97 €	156,50 €	111,46 €
467	2 117,50 €	1 822,29 €	1 785,74 €	1 767,47 €	64,02 €	159,33 €	113,57 €
469	2 126,57 €	1 830,09 €	1 793,39 €	1 775,04 €	64,25 €	159,95 €	114,04 €
481	2 180,98 €	1 876,92 €	1 839,26 €	1 820,46 €	65,66 €	163,70 €	116,85 €
482	2 185,52 €	1 880,82 €	1 843,11 €	1 824,26 €	65,78 €	164,02 €	117,10 €
495	2 244,46 €	1 931,54 €	1 892,80 €	1 873,43 €	67,31 €	168,08 €	120,14 €
510	2 312,48 €	1 990,09 €	1 950,18 €	1 930,23 €	69,07 €	172,78 €	123,66 €
511	2 317,01 €	1 993,98 €	1 954,01 €	1 934,00 €	69,19 €	173,10 €	123,90 €
515	2 335,15 €	2 009,59 €	1 969,30 €	1 949,15 €	69,65 €	174,35 €	124,84 €
531	2 407,70 €	2 072,02 €	2 030,47 €	2 009,70 €	71,53 €	179,35 €	128,60 €
539	2 443,97 €	2 103,24 €	2 061,04 €	2 039,96 €	72,47 €	181,86 €	130,47 €
540	2 448,51 €	2 107,13 €	2 064,89 €	2 043,76 €	72,59 €	182,18 €	130,71 €
560	2 539,19 €	2 185,18 €	2 141,37 €	2 119,45 €	74,93 €	188,43 €	135,41 €
567	2 570,93 €	2 212,50 €	2 168,13 €	2 145,94 €	75,75 €	190,62 €	137,05 €
601	2 725,10 €	2 345,17 €	2 298,14 €	2 274,61 €	79,75 €	201,26 €	145,03 €
612	2 774,97 €	2 388,08 €	2 340,19 €	2 316,25 €	81,03 €	204,71 €	147,61 €
642	2 911,00 €	2 505,15 €	2 454,92 €	2 429,80 €	84,56 €	214,10 €	154,66 €
658	2 983,55 €	2 567,58 €	2 516,09 €	2 490,35 €	86,44 €	219,11 €	158,41 €
664	3 010,76 €	2 590,99 €	2 539,03 €	2 513,05 €	87,14 €	220,99 €	159,82 €
695	3 151,32 €	2 711,96 €	2 657,59 €	2 630,39 €	90,78 €	230,69 €	167,09 €
741	3 359,89 €	2 891,46 €	2 833,46 €	2 804,47 €	93,37 €	237,57 €	172,26 €
783	3 550,33 €	3 055,33 €	2 994,06 €	2 963,43 €	93,37 €	237,57 €	172,26 €

Traitement hors MGEN
*(hors CSG, CRDS, RAF)

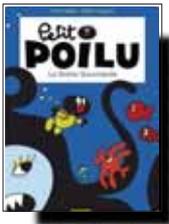
Littérature jeunesse

BD 2007 FEU D'ARTIFICE

La BD : une forme en plein essor qui épouse tous les genres.

Petit Poilu : La sirène gourmande – P. Bailly, C. Fraipont - Dupuis (Puceron)(9,50€) Dès 4 ans

Cette nouvelle collection sans texte, destinée aux petits, présente des histoires assez complexes, mais parfaitement lisibles. Celle-ci, aux images séquentielles nettes et très colorées est spécialement réussie. A la suite d'une inondation sur le chemin de l'école, Petit Poilu se retrouve au fond de l'eau, nez à nez avec une séduisante sirène dodue... qui l'avale tout rond. Au fond de son estomac, le nouveau Jonas fait la connaissance d'un ver amoureux d'une petite pieuvre et d'un Capitaine avec qui la vie s'organise gaiement. Mais, après avoir encore ingurgité un ballon, un poisson, un pingouin, une barque, un morse de trop... la belle gourmande souffre d'indigestion ! Voilà notre Petit Poilu éjecté, de retour sur la terre ferme. Ce n'était qu'un rêve ? L'odeur qu'il répand et la médaille du Capitaine qu'il rapporte sont des indices troublants...



Oncle Hector – D. Perret – Thierry Magnier (5€) Dès 6 ans

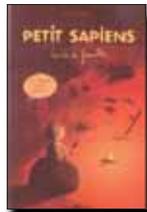
Ramona est en vacances chez sa tante Victoire. Elle l'aide de son mieux à s'occuper de son poisson rouge – enfin, de son mari défunt, l'oncle Hector, réincarné en poisson rouge - S'en suit une série de gags hilarants, comme celui des pompiers appelés à faire du bouche à bouche à Hector qui a avalé de travers une miette de pudding... Les dessins au trait en noir, blanc et gris



de ce format de poche sont, comme les dialogues, drôles et tendres. Autre réussite dans cette mini série : « *La longue-vue* » (Blexbox)

Petit Sapiens : T1 La vie de famille ; T2 Derrière la montagne - Ronan Badel – Lito 2006 (Onomatopée) Dès 8 ans

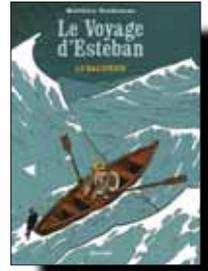
Petit Sapiens raconte sa vie d'enfant de la Préhistoire au sein de sa famille. Nous sommes à un tournant historique de l'humanité : les homos sapiens se sédentarisent et découvrent le confort des cavernes ! Dans le premier tome, on comprend que dans ce monde de cueillette et de chasse, les préoccupations sont très proches des nôtres ! Dans le tome 2, Petit Sapiens devient le copain de Tigror, enfant de la tribu des Prognathes - malgré la réprobation de son père qui n'aime pas trop ces étrangers, des barbares qui vivent tout nus ! - Ensemble, ils décident de s'aventurer derrière la montagne, là où règnent de terribles Australopitèques cannibales, du moins selon Pépé ! C'est plein d'humour, de fraîcheur et d'humanisme.



Le voyage d'Estéban : T1 Le baleinier ; T2 Traqués – M. Bonhomme, D. Chédru – Milan (9,5€) Dès 10 ans

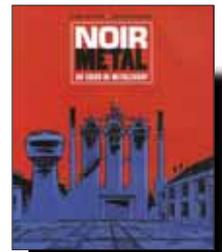
Archétype des épopées maritimes, cette BD met en scène le monde des chasseurs de baleines du Cap Horn à la fin du XIXème siècle, au moment où la pêche industrielle va tuer la pêche artisanale. Le héros, Estéban, un jeune indien de 12 ans, frêle mais habile et obstiné, parvient à se faire enrôler sur le baleinier à voile « *Le Léviathan* ». Il partage avec les marins la rigueur d'une vie de forçat. Il va gagner leur esti-

me et son titre de grand harponneur en harponnant seul au milieu des éléments déchaînés, la gigantesque baleine bleue. Dans le tome 2, le capitaine découvre un bateau à vapeur dont l'équipage exterme les manchots et massacre les cétacés avec des harpons explosifs. Indigné, il tente de saboter leur navire. Mal lui en prend, il déclenche une course poursuite à travers les icebergs, lourde de conséquences pour Le Léviathan et ses hommes... Le dessin net et fort, la mise en page, les couleurs - tons bruns pour les hommes de la terre, tons outremer pour le monde marin - servent à merveille cette aventure humaine d'une qualité rare.



Noir métal – J-L Loyer, X. Bétancourt – Delcourt (Mirages) (14,95€) 12 ans et plus

Un vendredi soir de janvier 2003, à Noyelles-Godault, les ouvriers de l'usine Métaleurop apprennent par un fax que l'usine ferme sur le champ : 700 postes et 500 emplois indirects supprimés, pas de plan social prévu... La fermeture de l'entreprise signifie la mort économique de cette région du Nord. Les ouvriers, soutenus par leurs femmes et la population occupent leur usine durant onze semaines. Un jour de désespoir, ils balancent dans la rivière tout ce qui traînait encore dans les ateliers – vague d'opprobre dans les médias ! - Ils finissent par se rendre et accepter « *le plan social* » concocté par les ministres. Aujourd'hui plus de trois cents métallos n'ont pas retrouvé de travail et treize se sont suicidés... Non, ce n'est pas une fiction, c'est le récit de l'enquête des deux auteurs, eux-mêmes enfants du Nord. Dans la BD, ils se mettent en scène : on les voit interviewer les acteurs, les témoins, le paysan sans terre dont le sol et les bêtes furent empoisonnés, les femmes qui dénoncent le saturnisme, l'ancien ouvrier, malade du plomb et Farid, le délégué syndical qui explique qu'Eurométal fut détruit parce qu'il ne rapportait plus assez de dividendes aux actionnaires...



Marie-Claire Plume

Retrouvez d'autres BD et toutes les sélections sur le site du SNUIPP : <http://www.snuipp.fr/> (Cliquer « Littérature de jeunesse » puis « Livres de jeunesse »)

Leur avis

ANDEV

Depuis de nombreuses années, une majorité de communes a mis en place un système de tarification en fonction des ressources des familles. Leur objectif est de faciliter l'accessibilité pour tous. Dans ce cadre, certaines ont choisi la gratuité pour les familles aux ressources les plus faibles... La gratuité pour tous favoriserait essentiellement les familles dont les revenus sont les plus confortables.

JACQUES PELISSARD,

président de l'Association des maires de France (AMF) « la gratuité totale est une erreur, une mesure déresponsabilisante. Vivre dans une société où on ne paie plus rien n'apporte aucune incitation à l'insertion économique et au respect des règles de la vie sociale.

PEEP

Si des municipalités veulent investir plus dans la restauration scolaire, la PEEP s'en félicite et les invite à concentrer leurs efforts sur la qualité des matières premières, les locaux, les effectifs d'encadrement, le matériel.

FCPE

Si l'objectif de la proposition de loi du député et maire de Drancy est bien d'assurer pour tous les écoliers de France ce type de service public gratuit, alors la FCPE dit « chiche » ! Ce faisant, l'Etat imposerait aux communes et aux conseils généraux une obligation très lourde financièrement. Il lui reviendrait de garantir l'égalité entre les territoires en transférant aux collectivités concernées les sommes correspondantes.

FCPE, SNUIPP ET CGT DRANCY

Une vraie mesure de justice sociale aurait été de refondre les quotients familiaux. Nous demandons de toute urgence de vraies décisions réfléchies et concertées qui portent sur les besoins de l'enfant et non des décisions d'effet d'annonce qui désorganisent les services publics mis à la disposition des enfants.

LUNDI C' EST RAVIOLI, GRATUIT ET..ZIZANIE

Victime de son succès, la gratuité des cantines scolaires décidée dans deux villes de Seine-Saint-Denis pose de gros problèmes d'organisation.



Première en France, la purée et les raviolis sont gratuits dans les cantines de Drancy et du Bourget (Seine-Saint-Denis) depuis le début du mois de janvier.

« Il y a trop d'enfants qui ne vont pas à la cantine car ils n'en ont pas les moyens, et ne mangent pas ou mal quand ils rentrent chez eux », s'était justifié le député-maire de Drancy, Jean-Christophe Lagarde en annonçant, avec le maire du Bourget, la gratuité de la cantine dans leurs écoles primaires pour 3000 enfants. Jusqu'à présent, le prix des repas variait en fonction des revenus des parents, entre 0,80 et 3,80 euros. Une gratuité approuvée par les représentants locaux des parents d'élèves, des enseignants et du personnel municipal qui saluent « une mesure qui rend accessible, la restauration scolaire à l'ensemble des élèves des écoles élémentaires notamment à ceux issus de familles en difficulté ». Mais qui regrettent qu'elle « ne s'applique pas aux élèves scolarisés en maternelle » et qu'elle « n'ait fait l'objet d'aucune concertation, ni de mesures d'accompagnement »

Ainsi, à Drancy, alors qu'ils tablaient sur 400 nouveaux demi-pensionnaires, les services de la mairie ont vu affluer près de 1000 nouveaux inscrits dans les dix-huit écoles primaires de la ville. Dont 100 à l'école Jean-Macé où 350 des 435 élèves inscrits mangent désormais le midi. Cette hausse de 40% des demi-pensionnaires souligne combien il y a d'enfants de nos jours qui ne mangent à la

cantine pour des raisons financières. Dans les deux communes cette hausse est aussi source de difficultés et de dysfonctionnements. Le manque de matériel est parfois criant. « Les brocs d'eau servent de verre...les couverts sont quelquefois lavés rapidement à l'eau chaude » précise un enseignant. L'école Dewerpe a même dû être équipée de la vaisselle de réception de la mairie. Quant aux conditions d'accueil pour faire déjeuner les élèves, elles sont démentielles. « Ceux qui mangent en dernier retournent en classe sitôt la dernière bouchée avalée » regrette un directeur. Il y a pire encore, à l'école Jean Macé, il est arrivé que des élèves terminent leur repas à 14h15 alors que la classe reprend à 13h30. Du côté du personnel, c'est également la soupe à la grimace. Plus d'une centaine d'agents techniques et administratifs étaient d'ailleurs en grève le 29 janvier pour dénoncer « la détérioration des conditions de travail ». Une grève, dont le préavis avait été déposé fin décembre 2006...soit plusieurs jours avant l'annonce de la gratuité.

Le maire de Drancy, conscient des problèmes d'organisation, juge qu'ils vont « vite se résorber ». Il vient également de déposer, à l'Assemblée, une proposition de loi pour une cantine gratuite pendant toute la période de scolarité obligatoire, financée par une hausse de la TIPP. Sa proposition est loin de faire l'unanimité chez les maires.

Dans "Orthographe à qui la faute ?" Danièle Manesse et Danièle C
3000 élèves, portant sur la même dictée donnée à 20 ans d'écart
élèves du CM2 à la classe de 3^{ème}, mais questionnent le rôle de l'or

"LE NIVEAU DES CM2 A NOTABLEMENT BAISSÉ"

Sur quels constats débouche la comparaison que vous avez effectuée entre les élèves de 1987 et ceux de 2005 ?

L'orthographe des élèves de CM2 à la fin de la troisième a notablement baissé. Cette baisse est due à l'orthographe grammaticale, qui concerne notamment les accords et la conjugaison. En revanche, du point de vue de l'orthographe d'usage, c'est-à-dire le vocabulaire, la manière d'écrire correctement les mots, les résultats sont stables. Le problème manifeste est donc celui de l'orthographe grammaticale.

Comme nous l'avions déjà observé il y a vingt ans, l'orthographe des filles est toujours meilleure que celle des garçons. Les élèves de ZEP ont du retard sur les résultats des élèves hors ZEP, mais leur « profil » d'erreur est le même.

Comment expliquer cette baisse ?

Les raisons en sont compliquées. Tout d'abord, le temps consacré à l'étude de l'orthographe est moins important qu'auparavant. L'école primaire a mis l'accent sur d'autres activités, qui peuvent aussi servir l'orthographe comme la lecture et l'écriture, mais le travail repose moins sur l'entraînement systématique. Comme l'orthographe du français est compliquée, les élèves ne peuvent l'acquérir uniquement en comprenant « comment la langue fonctionne », par induction : il faut aussi des moments d'entraînement pour stabiliser les connaissances. D'autre part, les programmes de l'école primaire ont été réécrits en allégeant la liste des acquisitions à y faire, dans l'idée que où le collège allait prendre le relais. Mais je pense qu'on n'y assure plus assez de temps de travail systématique sur la langue.

Faut-il conclure à une faillite des enseignants ?

Non, surtout pas. Nous tomberions dans une polémique publique bloquée, contraire à l'objectif de notre recherche qui est de provoquer une discussion saine. Les enseignants veulent que leurs élèves réussissent et ils y travaillent. Ne disons pas le niveau baisse, mais que le ni-



Danièle Manesse

professeure à l'université Paris III, est co-auteur du livre « Orthographe, à qui la faute ? » paru chez ESF.

veau baisse en orthographe et demandons-nous si la société tient toujours à l'orthographe. Quels mandats confie-t-elle à l'école, quels types de prise en charge ?

Justement, comment analysez-vous que, dans l'opinion publique, l'orthographe prenne une symbolique forte et soit synonyme d'excellence au sein de l'école ?

L'orthographe est une métaphore de l'école, elle a été le premier savoir populaire. Cette représentation s'est construite durant toute la période où la France, encore patoisante, s'est acculturée au français ; l'orthographe a été le cœur du premier examen de promotion populaire, le certificat d'études.

La langue est aussi un symbole fort d'identité dont l'orthographe représente en quelque sorte à elle seule la face écrite. La langue écrite par le biais de l'école pour tous est une conquête populaire. Cette identification à l'orthographe est très singulière et particulière à la France. De plus, l'orthographe étant vraiment très compli-

quée, comment la mettre en cause ?

La suppression de l'ORL envisagée suite au rapport Bentolila est-elle une solution à ce problème ?

En aucun cas. Le rapport Bentolila pose de vraies questions, mais donne de très mauvaises réponses. Je suis désolée qu'aucun véritable spécialiste de l'enseignement de la langue n'y ait été associé. L'ORL est un des piliers pour travailler l'orthographe, qui reste un chantier ingrat pour les enfants. Elle permet aux élèves de donner du sens à l'orthographe. Elle ne doit pas être supprimée, mais mise en œuvre en augmentant la part de l'entraînement systématique, chose permise par les programmes actuels. Il faut donc articuler la compréhension avec l'exercice.

Donc pas de retour systématique au Bled ?

Il peut être un instrument d'exercices comme un autre. Et dans le genre mine d'exercices, on a fait bien mieux depuis le Bled. Prôner le retour en arrière est toujours suspect, cela revient à dire : « autrefois, c'était bien ! ». Or ce n'est pas vrai, il n'a jamais existé de temps où tout le monde maîtrisait l'orthographe. En revanche, le constat actuel montre une régression avec l'allongement de la scolarisation pour tous les enfants. Y réfléchir est différent de regarder avec nostalgie le temps où 20% d'élèves entraient en sixième.

Quelles autres solutions sont envisageables ?

Il faut faire en sorte que les maîtres soient moins en difficulté avec cet enseignement, il ne suffit pas de maîtriser l'orthographe pour l'enseigner. La formation à l'étude de la langue des professeurs des écoles est trop courte actuellement. Une autre clé est d'améliorer l'articulation entre le CM2 et le collège qui ne prend plus le relais de l'école primaire dans cet effort sur la langue.

Propos recueillis par
Arnaud Malaisé

RAPHE

ogis publient les résultats d'une enquête effectuée auprès de
Elles en concluent effectivement à une baisse du niveau des
thographe. Jean Pierre Jaffré apporte une autre appréciation.

"UNE MUTATION DES COMPETENCES"

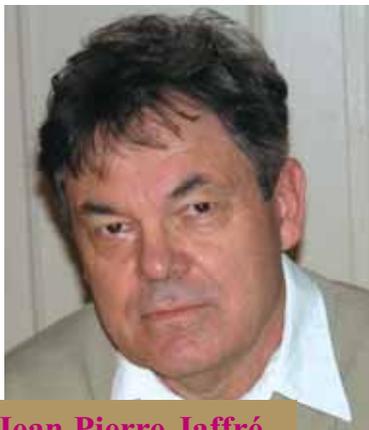
Confirmez-vous la baisse du niveau en orthographe établie par Danièle Manesse et Danièle Cogis dans leur livre ?

Qu'il y ait une baisse du niveau en orthographe, d'un point de vue technique, statistique, c'est indiscutable. D'un point de vue sociolinguistique cela l'est moins. À mon avis, la comparaison de compétences individuelles doit aussi prendre en compte l'arrière-plan social. À y réfléchir en effet, qu'il y ait aujourd'hui une mutation des compétences en orthographe, ce n'est pas si inattendu. Le statut de l'orthographe n'est plus tout à fait le même, aujourd'hui et il y a 20 ans, et a fortiori il y a un siècle !

Doit-on alors revenir aux méthodes traditionnelles ? Supprimer l'ORL comme le pense le ministre de l'Éducation nationale ?

L'ORL va dans le bon sens même si elle devrait être prolongée par des activités plus techniques qui passent par la confection et l'utilisation d'outils donnant à voir les formes orthographiques. Quand l'école apprenait à « lire, écrire et compter », le niveau en orthographe était peut-être meilleur. En se concentrant sur les seuls savoirs de base, l'école pouvait se permettre d'entraîner les gens de manière plus intensive. Mais n'oublions pas qu'à ces époques, l'orthographe était aussi un moyen de sélection qui laissait beaucoup d'élèves en chemin. Tous n'entraient pas en sixième et tous n'étaient même pas présentés au certificat d'études.

Autrefois, le savoir orthographique servait finalement moins qu'aujourd'hui. On ne vivait pas dans une société de scripteurs, on n'avait donc moins l'occasion de réemployer ces savoirs et ce qui était appris à l'école primaire avait ensuite tendance à s'oublier. Aujourd'hui, avec l'apparition des TICE notamment, la production écrite a pris une place plus importante... On demande aux gens d'écrire sans cesse davantage et, du coup, l'orthographe apparaît dans toute sa complexité et s'avère plutôt inadaptée aux besoins de notre société. En partant de ce



Jean Pierre Jaffré

chercheur en linguistique génétique
au CNRS

constat, on peut raisonner de deux façons. On peut conclure à la catastrophe, voir des erreurs partout, condamner l'école, etc. Mais on peut suivre une voie à mes yeux plus pragmatique en considérant que les formes graphiques doivent pouvoir répondre à des demandes différentes et varier en fonction de ces demandes. Cette polygraphie effraie les Français construits par une conception hyperrigide de la norme orthographique mais d'autres pays – le Japon par exemple – sont depuis longtemps accoutumés à la coexistence d'écritures différentes. De fait, l'augmentation des besoins en production écrite ne fait que révéler un peu plus les limites d'une orthographe une et indivisible, confrontée à des besoins multiples, à des supports et à des destinataires distincts.

L'idée grandement développée par certains est qu'il existe une baisse générale du niveau. Pensez-vous que l'orthographe en

soit une illustration ?

D'une manière générale, je pense qu'il n'y a pas une réelle baisse de niveau. Des gens vivent dans une société donnée et développent des aptitudes adaptées à cette société. Dans la mesure où l'école n'est pas un lieu imperméable à la vie sociale, il est normal que la société exerce sur elle une influence, en particulier sur les demandes qui lui sont faites et sur les compétences qu'elle est censée enseigner. J'irai d'ailleurs jusqu'à dire que, globalement, les savoirs dont disposent les élèves d'aujourd'hui sont plus diversifiés, et peut-être même plus importants que ceux d'autrefois. Tous ceux qui ont travaillé sur la question concluent plutôt à un changement, à une mutation, qu'à une baisse du niveau.

Quel avenir pour l'orthographe ?

L'orthographe fait partie des outils qui doivent s'adapter à la demande sociale, et pas l'inverse. Le problème de l'orthographe c'est qu'elle est à la fois un objet culturel qui, en tant que tel, est sans doute respectable, et un outil dont on se sert tous les jours. C'est donc le grand écart perpétuel. Il y a sans doute des choses à faire sur le plan didactique mais la solution à terme reste la simplification d'une orthographe qui, contrairement à celles d'autres pays, est un outil difficilement maîtrisable. Et si on n'accepte pas de réformer l'orthographe, il faudrait au moins que se développent des attitudes plus tolérantes. Or les tolérances existent, mais qui les utilise ? Il faut dire sur ce point que les enseignants entretiennent eux-mêmes des relations souvent complexes avec la norme orthographique. Si, comme ils en ont le droit, ils se référaient plus régulièrement aux tolérances de 1901, aux rectifications de 1990, entre autres, ils contribueraient utilement à libérer les citoyens du poids excessif de cette norme.

Propos recueillis par
Philippe Hermant

LE DIREKTOR (LE GRAND PATRON)

Après une série de films grandioses, en anglais, Lars Von Trier revient à une forme en apparence modeste, un film en danois, à nouveau, avec un budget minuscule et sans star internationale. Mais ce grand inventeur nous révèle une technique nouvelle, qui a presque l'air d'un canular: l'Automavision. Au générique, à la rubrique "directeur de la photographie", on trouve le nom de la machine en question. Ce dispositif délègue à un ordinateur le choix du cadre, de la focale, de l'inclinaison, etc. Comme le dit Von Trier, "70% du public ne remarquera rien", mais reste une agréable sensation d'imprécision, d'aléatoire qui fait le charme du film, par ailleurs très tenu sur le plan du scénario. On ne croit pas complètement à cette "absence de contrôle", Lars Von Trier nous a habitués à trahir ses propres règles au temps du "Dogme". Le récit est aussi passionnant et pirandellien que d'habitude, puisqu'on assiste à l'aventure d'un comédien au chômage engagé pour incarner le directeur inexistant d'une petite entreprise en passe d'être vendue et même bradée à un affreux Islandais (ennemi "héréditaire" des Danois). L'acteur, par ailleurs prétentieux et vain, doit faire avaler leur futur licenciement à d'extravagants gogos dépressifs. Lars Von Trier signe un film comique cruel et diaboliquement intelligent.



René MARX

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

Musique

BEYROUTH-LA HAVANE

Roberto Fonseca est un des jeunes espoirs du jazz cubain. Né en 1975 à la Havane, ce jeune pianiste rejoint les rangs du Buena Vista Social Club en 2001. Il croise sur sa route le pianiste Rubén González, le percussionniste Anga Díaz et le chanteur Ibrahim Ferrer, tous trois disparus aujourd'hui. Ses compositions transpirent ses rencontres, mélodiques et chaloupées. De très beaux accords piano/percussions, piano/clarinette ou piano/contrebasse. Un album stylé qui a du caractère.

Rabih Abou-khalil, joueur de oud libanais, aime les rencontres comme celles avec l'ensemble Modern, le BBC concert Orchestra ou Joachim Kühn. Le fondement de son jeu puise dans la tra-

dition arabe mais fleurit avec l'occident, la musique moderne et le jazz. «Songs for sad Women» est encore le résultat d'un partage avec le musicien arménien Gevorg Dabaghyan au duduk, Michel Godard au serpent et Jarrod Cagwin à la batterie. Un album ciselé, mélancolique, «*hommage aux femmes et aux mères libanaises si terriblement affectées par la guerre au Liban en 2006*».

Laure Gandebeuf

Roberto Fonseca: «*Zamazu*», Enja, en concert le 02/05/07 à Begles, le 04/05/07 à Ramonville, le 05/05/07 à Montpellier et le 07/05/07 à Arles.

Rabih Abou-Khalil: «*Songs for sad women*», Enja, Harmonia Mundi, en concert le 03/04/07 à Bondy et le 02/06/07 à Elancourt

L'AGENDA

2^{ÈME} ENTRETIEN DE LA PETITE ENFANCE LES 28 ET 29 MARS À LYON (HOTEL DE VILLE)

Quelle place pour la petite enfance, Quels liens avec les familles, avec l'école maternelle ?

2 journées de conférences avec entre autres Mireille Brigaudiot, Eve Leleu Galland, Agnès Florin, Anne-marie Chartier, Joëlle Gonthier, Vivianne Bouysse, ...

contact@observatoire-enfance.org
Tél. : 01.43.27.49.40

STAGE INTER-SYNDICAL FEMMES : 20 ET 21 MARS 2007

À l'initiative de la CGT, DE LA FSU, et de l'Union Syndicale Solidaires. Réflexions, échanges et confrontations permettent d'approfondir les questions revendicatives sur les lieux de travail et de poser la question de la place des femmes dans les syndicats et la société.

• DU BON USAGE DES NEUROSCIENCES (JOURNÉE NATIONALE D'ÉTUDE DES CÉMÉA)

10 mars 2007 à Paris, à l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), 1 rue Lacretelle (15^{ème} arr.) Comment ont évolué les neurosciences ? Pour quel usage et application dans les pédagogies ? Un regard critique ne serait-il pas aujourd'hui nécessaire ? Les Céméa mettent ces questions en débat dans le cadre de leurs rencontres nationales.

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC - 128 Bd Blanqui - 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30 - e-mail fenestres@univ.org

• Directeur de la publication : Sébastien Sihl • Rédaction : Lydie Buguet, Bernadette Groison, Michèle Frémont, Lise Dobrécourt, Philippe Hermant, Daniel Labaquère, Eliane Lancette, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Pascale Pizzato, Guy Pourchet, Sophie Zafari • Impression SIEP - Bois-le-Roi • Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS Tél : 01.40.02.99.00 • Prix du numéro : 1 euro - Abonnement 23 euros • ISSN 1241 - 0497 • CPPAP 3695 D 73 S • Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale